

MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXXIII - 2023

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOME LXXXIII

2023

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art médiévale à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès

Coordination éditoriale

Anne-Laure NAPOLÉONE et Coralie MACHABERT

Relecture, correction et harmonisation

Louis PEYRUSSE et Patrice CABAU

Illustration de couverture

Plaque-boucle cordiforme (Musée Saint-Raymond, Toulouse). *Cl. Musée Saint-Raymond.*

Abréviations

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval.*

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM *Bulletin Monumental.*

BNF Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*

CAF *Congrès Archéologique de France.*

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
octobre 2025
Dépôt légal : novembre 2025*

Mise en page
 art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeur émérite d'archéologie et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Christian GENSBEITEL, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME
Andreas HARTMANN-VIRNICH, professeur en archéologie médiévale à l'Université d'Aix-Marseille, CNRS, LA3M, UMR 7298
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études EPHE
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne – Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des Chartes
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Christian RÉMY, docteur en histoire médiévale
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAU, professeur honoraire d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au SRA. d'Occitanie
François DE VERGNETTE, maître de conférences en histoire de l'art contemporain à l'université de Lyon III – Jean Moulin et membre du LARHRA – UMR 5035
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

samf@societearcheologiquedumidi.fr

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société (<https://www.youtube.com/@SocieteArcheologiqueduMidiFR>)

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Hommages à Jean-Luc Boudartchouk

Anne-Laure NAPOLÉONE

Introduction biographique 17

Philippe GARDES

Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique 23

Daniel CAZES

Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique 25

Patrice CABAU

À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire 29

Laurent MACÉ

Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII^e siècle) 45

Anne-Laure NAPOLÉONE

La famille Balène (XIV^e et XV^e siècles) et son palais figeacois 53

Mémoires

Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron) 87

Gilles SÉRAPHIN

L'église abbatiale de Conques en questions 111

Gilles SÉRAPHIN

Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental 143

Bernard SOURNIA

Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin) 165

Coralie MACHABERT

La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950 195

Varia

Henri PRADALIER

Une source stylistique du Maître de Cabestany ? 219

Gilles SÉRAPHIN

Chronologie des églises à files de coupes 226

Gilles SÉRAPHIN

L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural 234

Jacques DUBOIS

L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale 238

Jacques DUBOIS

La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge 245

Laurent MACÉ

Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV^e siècle) 251

Sophie BROUQUET

Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV^e siècle 260

Bulletin de l'année académique 2022-2023 265

L'ÉGLISE ABBATIALE ET LE CLOÎTRE DE CONQUES EN QUESTIONS

Par Gilles SÉRAPHIN *

En 2018, la commune de Conques a engagé l'étude d'un programme de restauration concernant l'église abbatiale, étude confiée à l'architecte Benjamin Mouton et qui a offert l'occasion de faire le point sur les problématiques archéologiques portées par l'édifice¹.

L'accent a été mis sur la nécessité, afin de préserver la réserve archéologique que constitue l'édifice lui-même, dans sa matérialité, de restreindre les interventions futures et les remplacements de matière au minimum, en prenant soin tout particulièrement des connexions et, plus généralement, des indices dont l'analyse permettra dans l'avenir d'éclairer l'histoire de cet édifice-charnière de l'histoire de l'art médiéval. C'est donc vers un *statu quo* conservatoire, concernant aussi bien les parties anciennes que les restitutions récentes, que l'examen archéologique de l'église s'est attaché à orienter l'attitude à adopter.

Compte tenu du cadre qui lui était alloué, il s'est révélé illusoire de vouloir procéder à une étude définitive de l'édifice, d'autant plus qu'une thèse de doctorat en cours était susceptible d'apporter à court terme des éléments de connaissance décisifs². Un examen sommaire des maçonneries, de la sculpture et de la modénature a montré cependant que des zones d'ombre subsistaient dans les scénarios historiques admis aujourd'hui et que les débats entre « anciens et modernes » concernant la place de Conques dans l'histoire de l'architecture médiévale n'étaient peut-être pas définitivement clos. En cause, notamment, les relations chronologiques de Conques, d'une part avec Saint-Sernin de Toulouse, d'autre part vis-à-vis de l'architecture romane d'Auvergne, sans oublier les liens de l'abbatiale rouergate avec Saint-Jacques de Compostelle, omniprésents en arrière-plan³.

L'abbatiale de Conques a fait l'objet de deux monographies complètes, l'une en 1937 par Marcel Aubert, la suivante par Éliane Vergnolle, Henri Pradalier et Nelly Pousthomis en 2011/2014, toutes les deux à l'occasion d'une session du Congrès archéologique de France. Entre temps, Quitterie Cazes (2006) a posé les bases d'une première analyse archéologique dont la poursuite a fait récemment l'objet de la thèse de doctorat menée par Lei Huang sous sa codirection⁴. Les relations entre Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle et celles de ces édifices avec les églises romanes d'Auvergne ont été étudiées plus particulièrement par Marcel Durliat ainsi que par Jean Wirth⁵. Ces diverses analyses restituent une vision globale de l'édifice dont la chronologie, traitée par grandes phases, se fonde pour l'essentiel sur la confrontation des données écrites, sur les particularités du parti architectural, du style de la sculpture, de la nature du matériau, des techniques de taille employées ou encore des raccords de maçonnerie. Dans une étude récente, Lei Huang (2014) a ajouté à ce corpus d'indices chronologiques la prise en compte des traces de dressage,

* Communication présentée le 14 février 2023, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2022-2023 », p. 293-295.

1. SÉRAPHIN 2018.

2. HUANG 2018.

3. VERGNOLLE *et alii* 2014, « Conclusions », p. 142.

4. AUBERT 1938, DURLIAT 1982, 1990, CAZES 2006, VERGNOLLE *et alii* 2014, HUANG 2018.

5. DURLIAT 1990, WIRTH 2004.



FIG. 1. CONQUES, FAÇADE OCCIDENTALE DE L'ABBATIALE, état vers 1835.
Document STAP de l'Aveyron d'après un dessin de F. A. Pernot
(Musée J. Fau).

des marques lapidaires et des trous d'encastrement liés aux anciens échafaudages⁶. Toutes ces études insistent sur le caractère hypothétique de leurs conclusions, sur la constatation que tous les problèmes ne s'en trouvent pas résolus et sur la nécessité de procéder à une « véritable » analyse archéologique du bâti, analyse que Lei Huang s'est efforcé de mener à bien dans le cadre de sa thèse.

Si l'on se rapporte aux études anciennes de M. Aubert, de J.-C. Fau ou de M. Durliat, attachées d'abord aux caractères du décor sculpté, les études les plus récentes, en accordant davantage d'attention aux indices archéologiques, ont donc modifié sensiblement la connaissance de l'édifice. Aucune de ces études n'a pu aboutir toutefois à la production d'une véritable cartographie stratigraphique, qu'elle soit localisée ou générale, pas davantage qu'à la production d'un scénario daté, objectif et indiscutable.

Au demeurant, alors que les diverses thèses divergent quant au détail du phasage de l'édifice et quant à la datation de chacune des phases, toutes s'accordent sur la prévalence des données textuelles et sur l'idée que le chantier de construction de l'abbatiale actuelle a commencé par le chevet et qu'il s'est terminé par la réalisation de la tour de la croisée du transept et celle des tribunes occidentales. Entre les deux bornes, le chantier aurait progressé par tranches horizontales. Dans ce cadre

général, É. Vergnolle *et alii* distinguent quatre phases principales dans la marche du chantier, là où Huang parvient à en discerner dix. Les phasages proposés sont cadrés par deux repères chronologiques textuels majeurs dont ressortent : d'une part l'attribution de la majeure partie de la basilique à l'abbé Odolric (1031-1065), d'autre part l'attribution du cloître à l'abbé Bégon (1097-1107). Dans l'intervalle compris entre ces deux termes, le phasage proposé *in fine* par Lei Huang rend compte d'une progression continue, à peine interrompue par un accident relaté dans le *Livre des Miracles*. Cet échafaudage chronologique conduit à situer l'achèvement de la nef peu après 1107 et à attribuer le grand tympan du jugement dernier au tout début du XII^e siècle.

Or l'observation d'un certain nombre d'anomalies, tant dans la mise en œuvre des ouvrages que dans la stratigraphie locale de certains ouvrages, de même que la prise en considération de la modénature, conduisent à soulever un certain nombre de questionnements au regard des scénarios chronologiques retenus.

La latitude d'interprétation qu'offrent certaines sources textuelles est également de nature à fragiliser les certitudes concernant la place de l'abbatiale dans l'histoire de l'architecture. Les remarques qui suivent, loin de prétendre reprendre l'analyse générale de l'édifice, ont pour objectif d'alimenter d'éventuelles discussions quant à quelques zones de l'édifice, sélectionnées ici à titre d'exemple.

Le chevet et les premières phases du chantier

La datation du chevet de l'abbatiale, considéré comme la première phase du chantier ouvert par l'abbé Odolric (1031-1065), est fondée sur les textes (la chronique « B »⁷) mais aussi sur les caractères stylistiques du décor sculpté ainsi que sur la nature du matériau, le grès rouge, utilisé conjointement avec un calcaire beige, sans oublier les techniques de taille dont les parements ont conservé les traces. Dans cette partie de l'église, considérée sinon comme homogène, du moins comme

6. HUANG 2014, 2018.

7. DESJARDINS 1872.

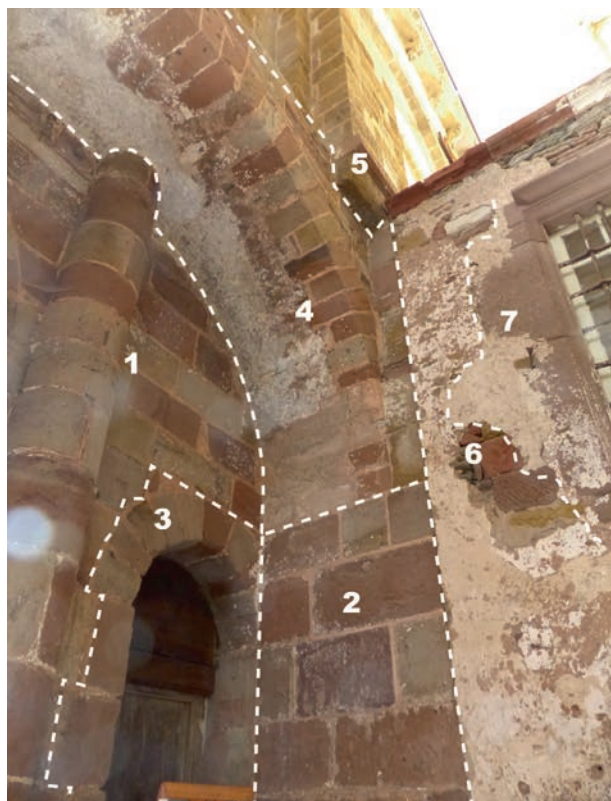


FIG. 2. CONQUES, EXTRÉMITÉ SUD DU TRANSEPT et porte d'accès à la tourelle d'escalier. Chronologie relative proposée. Cl. G. Séraphin.

blocs de grès provenant d'un premier chantier aient pu être remployés dans un chantier ultérieur. Dans le premier cas, l'apparition du calcaire ne serait pas indicatrice d'un phasage du chantier. Dans le troisième cas, le mélange des deux matériaux pourrait renvoyer au témoignage de la fin du XI^e siècle selon lequel l'église attribuée à Odolric aurait présenté d'importantes fissures justifiant une reconstruction dont l'ampleur resterait à évaluer. Si l'on retient cette hypothèse, le fait que les supports de l'élévation intérieure du chevet présentent des matériaux hétérogènes dès le niveau des fenêtres laisse supposer que la reconstruction aurait été presque totale et que seuls les soubassements de la première église auraient été conservés.

Les défauts de connexion observés dans la modénature générale du chevet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que dans les parties supérieures des absidioles, plaident plutôt pour la thèse de la reconstruction. Dans l'abside principale, des discordances apparaissent dans les dalles moulurées couronnant la banquette périphérique constituée, non d'éléments courbes, mais d'éléments rectilignes, dont les décors ne sont pas assortis et qui semblent avoir été réinsérés après coup sous les bases des colonnes adossées, à moins que l'ensemble ne soit le fait de remplois hétérogènes (fig. 3). Dans les absidioles, ce sont les tronçons de cordons torsadés qui ne concordent pas. À l'extérieur, dans les parties hautes, ce sont les cordons d'archivolte, mis en place sans cohérence, qui ne correspondent ni aux dispositions architecturales de l'édifice, ni à la qualité générale que l'on attendrait d'un ouvrage d'un tel prestige (fig. 4). On peut invoquer au surplus les incohérences flagrantes qui apparaissent entre les fenêtres des grandes chapelles orientées du transept et celles de l'abside principale (plan, fig. 18 g).

le fait d'un processus constructif continu, la qualité du décor sculpté laissait attendre une mise en œuvre soignée. Or certaines des observations permises par l'étude de 2018 ont fait apparaître des anomalies dont l'accumulation pose question en suggérant, au contraire, l'hypothèse d'au moins deux campagnes de construction bien distinctes.

Dans cette partie de l'édifice, il convient de relativiser d'emblée l'argument fondé sur les continuités d'assises. La compacité du grès permet en effet, contrairement au calcaire, d'adapter à volonté les blocs à des hauteurs d'assise prédéfinies. On l'observe à la jonction de la tourelle d'escalier et des parements intérieurs du bras sud de transept dont les accolements, pour être évidents, n'ont donné lieu pour autant à aucun décrochement visible (fig. 2). Cette facilité d'emploi pourrait expliquer que les décrochements d'appareil observables sur la face intérieure du chevet n'aient aucune correspondance à l'extérieur, à moins de supposer un doublement *a posteriori* de l'épaisseur primitive des murs. Quoi qu'il en soit, la présence de ces décrochements soulève, ici, la question de l'homogénéité de cette partie de la construction. La cohabitation du grès et du calcaire dans les parements extérieurs du chevet suggère trois hypothèses : soit que les deux sources d'approvisionnement de matériaux aient pu être utilisées concomitamment – soit que l'une des sources d'approvisionnement se soit progressivement substituée à l'autre, en cours de construction – soit encore que des



FIG. 3. CONQUES, SOUBASSEMENT DE L'ABSIDE PRINCIPALE DU CHEVET. Cl. G. Séraphin.



FIG. 4. CONQUES, DÉTAIL DE L'ORDONNANCEMENT DU CHEVET montrant les défauts de raccordement des archivoltes. Cl. G. Séraphin.

nécessaires à leur ancrage et sont seulement « collés » contre la paroi (fig. 5). Deux d'entre eux sont d'ailleurs absents sans que leur disparition ait laissé de trace dans les parements auxquels ils s'adossaient si l'on excepte les tailloirs, nécessairement réinsérés. D'autres sont restés solidaires du bloc de pierre dans lequel ils ont été sculptés mais ce bloc, en saillie par rapport au parement, n'est manifestement pas dans sa disposition d'origine (fig. 5). Tous les chapiteaux



FIG. 5. CONQUES, CHEVET DE L'ABBATIALE, chapiteaux cubiques à entrelacs et tailloirs remployés. **a, b** : chapelle orientée sud du transept. **c** : chapelle orientée nord du transept. **d** : corniche extérieure de l'abside principale. Cl. G. Séraphin.

Les chapiteaux cubiques à entrelacs du chevet, par le fait qu'ils s'inscrivent dans une production relativement homogène considérée comme caractéristique de la seconde moitié du XI^e siècle, ont été mis en avant pour attribuer cette partie de l'église à Odolric. Le style de ces chapiteaux, rapprochés de ceux de Saint-Pierre-de-Rodes et de Saint-Géraud d'Aurillac, ont permis à É. Vergnolle *et alii* d'attribuer cette partie de l'édifice au début de l'abbatiale d'Odolric, dès les années 1030. Pour sa part, M. Durliat⁸ les estimait sensiblement plus tardifs, entre le milieu du XI^e siècle et 1065. Cette estimation un peu plus basse rejoint d'ailleurs celle que la plupart des auteurs ont retenue concernant l'architecture romane de l'Aquitaine orientale (Figeac, Duravel, Souillac, Marcihaç-sur-Célé, Le Bourg, Varen, Aurillac...)

Or, à l'intérieur, on constate que, pour la plupart, ces chapiteaux ne sont pas en place et procèdent de remplois. Beaucoup ont été désolidarisés des blocs de pierre



FIG. 6. CONQUES, DÉAMBULATOIRE DE L'ABBATIALE, chapiteaux recomposés à partir d'éléments disparates. Cl. G. Séraphin.

8. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 106. DURLIAT 1990, p. 51.

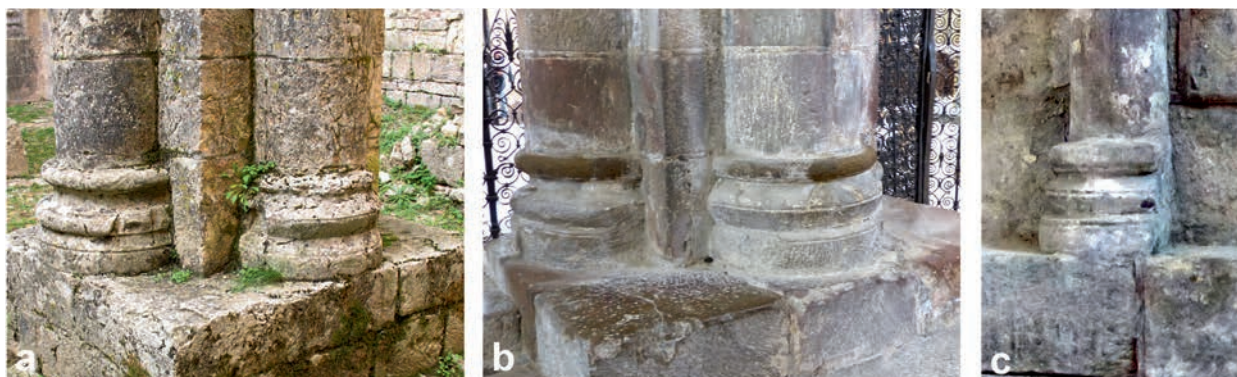


FIG. 7. BASES DE COLONNES ENGAGÉES, profilées en « toupie ». a : nef de Marcilhac-sur-Célé. b et c, chevet de Conques. Cl. G. Séraphin.

à entrelacs subsistants sont associés en principe à des tailloirs dont les faces sont cernées par un cadre (le « cartouche carolingien »), ce qui n'est pas le cas des deux chapiteaux d'entrée de la chapelle nord qui sont associés à des tailloirs en cavet semblables à ceux qui caractérisent les phases ultérieures du chantier. Le même type de remarque s'applique aux chapiteaux sans tailloir situés en partie haute, sous la corniche externe du chevet : les uns sont manifestement remployés et replacés bien qu'ils aient été endommagés, d'autres sont apparemment copiés sur les originaux, d'autres encore présentent des caractères stylistiques étrangers à la série. Il convient de mentionner également certains chapiteaux du déambulatoire, recomposés de même que leurs tailloirs à partir d'éléments disparates résultant, semble-t-il, de la réparation de pièces endommagées (fig. 6).

Il semble utile, par ailleurs, de prêter attention au profil des bases des colonnes adossées du déambulatoire. Ces bases en toupie, tout à fait originales, sont exactement similaires en effet à celles de la nef de l'abbatiale de Marcilhac-sur-Célé (fig. 7) dont la construction n'est attribuée qu'aux premières décennies du XII^e siècle en raison de la parenté de ses chapiteaux avec ceux des chevets de Cahors et de Beaulieu-sur-Dordogne⁹.

Discussion

Les observations qui précèdent convergent à l'appui de la thèse de la reconstruction. À supposer que la série des chapiteaux à entrelacs appartienne bien au sanctuaire réédifié sous l'abbé Odolric avant 1065, ce qui semble probable, l'ouvrage dans lequel ils s'insèrent pourrait être nettement plus tardif. Le récit du livre IV du *Livre des Miracles* qui relate que l'église menaçait ruine à l'époque de sa rédaction (fin du XI^e siècle) vient conforter cette nouvelle hypothèse.

Ce texte est contenu dans les dernières lignes du *Livre des Miracles* rédigées, pense-t-on, vers 1094 ou peu après¹⁰. Il s'agit de la guérison miraculeuse dont bénéficia un certain Hugues qui œuvrait au chantier de l'église dans la seconde moitié du XI^e siècle. Ce miracle, selon le rédacteur anonyme du Livre IV, aurait été gardé sous silence, du fait que l'édifice s'était trouvé près de s'effondrer en raison de l'apparition de fissures béantes, mais pouvait désormais être relaté¹¹. É. Vergnolle *et alii* ont supposé logiquement que la reconstruction des parties effondrées était achevée lorsque ce miracle gardé en réserve fut enfin révélé. Paradoxalement, ils estiment également que la reconstruction, limitée selon eux aux parties hautes du chevet, n'occasionna qu'une interruption de courte durée dans la marche du chantier. Pour Lei Huang, les désordres en question n'auraient pas même affecté le calendrier d'exécution du projet. Or le parallèle avancé par le rédacteur des Miracles entre la situation de Conques et celle d'une église dédiée à saint Antolian, dont on pense que rien n'a finalement subsisté¹², laisse supposer, au contraire, que les fissurations apparues dans l'édifice, dont on dit qu'elles étaient béantes et menaçaient sa stabilité, furent assez sérieuses pour imposer une reconstruction d'envergure

9. CABANOT 1993.

10. Copie dite de Sélestat rédigée entre 1094 et 1100 selon VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 77. Cf. BONASSIE, GOURNAY 1995.

11. *ideo longo incanuit taciturnitatis silentio quia opus his ex lapidibus erectum hiantibus rimis fornicatum ruinam pendet minitans se facturum*. ([ce miracle prodigieux] fut longtemps passé sous silence car, du fait des fissures béantes qui s'étaient ouvertes dans l'ouvrage issu de ces pierres, ses voûtes étaient sur le point de s'effondrer).

12. Ancienne église disparue, supposée proche de Clermont-Ferrand.

après une longue interruption du chantier. Marcel Durliat, contredit sur ce point par les auteurs qui ont suivi, estimait que la reconstruction complète du chevet, impliquée par l'ampleur des fissures, aurait été entreprise postérieurement à l'abbatiale de Bégon (1087-1107), autrement dit dans les premières décennies du XII^e siècle¹³.

Cette hypothèse n'est pas sans incidence quant à l'interprétation des similitudes qui associent l'ordonnement extérieur du chevet de Conques et celui de Saint-Sernin de Toulouse en accordant l'antériorité à l'abbatiale toulousaine entreprise après 1070¹⁴. De fait, la multiplication des maladresses relevées à Conques, notamment dans la mise en œuvre des éléments de modénature, incite à inverser le sens des transferts formels et à considérer l'abbatiale rouergate comme une réplique imparfaite plutôt que comme un modèle.



FIG. 8. CONQUES, COUPOLE NERVÉE DE LA TOUR-LANTERNE. Les structures médiévales apparaissent à l'arrière des apports de la fin du XV^e siècle. Cl. G. Séraphin.

Le tambour de la tour-lanterne, la dernière phase du chantier ?

La tour-lanterne fut nécessairement l'un des derniers ouvrages édifiés dans la mesure où elle repose sur les doubleaux des voûtes de la croisée du transept. La coupole nervée actuelle, portée par huit branches, a été attribuée dans son ensemble au XV^e siècle (fig. 8) ce qui explique qu'elle n'ait guère retenu l'attention des historiens de l'architecture romane. Cette datation tardive repose sur la prise en compte du style des culots et des nervures et se trouve confirmée par les armes portées par la clé de voûte qui sont celles de l'abbé Louis de Crevant (1460-1490). En revanche, le tambour de la coupole et ses huit fenêtres, à l'exception de celles restaurées au XIX^e siècle, appartiennent à une phase antérieure, puisque leurs piédroits sont en partie masqués par les retombées des nervures du XV^e siècle. M. Durliat, en accord avec M. Aubert, les a attribuées à la fin du premier quart du XII^e siècle¹⁵.

Discussion

En fait, les caractères stylistiques des fenêtres du tambour dont les colonnettes se prolongent dans le tore des couvrements renvoient très explicitement aux standards de l'architecture romane tardive du Bas-Limousin (fig. 9). Les chapiteaux, standardisés et dépourvus de tailloir, sont très proches de ceux de la nef à file de coupoles de Cahors (après 1160), mais aussi de la salle capitulaire de Beaulieu-sur-Dordogne (vers 1180)¹⁶. Les bases, constituées de deux tores superposés sans scotie, confirment le caractère tardif de la modénature, de même le larmier en double quart de rond qui cerne le tambour octogonal. Intérieurement lui correspond un cordon en quart de rond, souligné par une baguette anguleuse et dégagé par un anget identique à celui qui couronne le relief de l'Annonciation (fig. 10, a, b). À moins de déconnecter ce cordon filant des fenêtres limousines auxquelles il sert d'appui tout en le déconnectant également du relief de l'Annonciation qu'il surmonte, il convient donc d'attribuer l'Annonciation et le tambour de la tour à une même campagne de construction.

13. DURLIAT 1990, p. 51.

14. PRADALIER 2002. CAZES, CAZES 2008.

15. AUBERT 1938. DURLIAT 1990, p. 440. Lei Huang reste évasif à ce sujet.

16. SÉRAPHIN 2014, PÊCHEUR, PROUST 2007.



FIG. 9. CHAPITEAUX STANDARDISÉS À FEUILLES ENGAINANTES LISSES. **a** : salle capitulaire de l'abbatiale de Beaulieu-sur-Dordogne (vers 1180 ?). **b** : tour-lanterne de l'abbatiale de Conques. **c** : porche de l'abbatiale Saint-Martin de Tulle (vers 1230 ?). Cl. G. Séraphin.



FIG. 10. CONQUES, MOULURE TORIQUE DÉGAGÉE PAR UN FILET ANGULEUX. **a** : cordon d'appui de la tour-lanterne. **b** : couronnement du relief de l'Annonciation. **c** : portail nord du transept. **d** : couronnement du grand portail occidental. **e** : margelle du bassin claustral. **f** : archivolte de l'arcature orientale du cloître. Cl. G. Séraphin.

Or, si l'on en juge par la similitude que présente cette moulure avec celle qui caractérise de nombreux ouvrages d'Aquitaine du dernier tiers du XII^e siècle¹⁷, c'est bien à une époque tardive dans le XII^e siècle qu'il faudrait attribuer la réalisation du socle de la tour. La conception moderne de la vis d'accès destinée à desservir les niveaux de la tour, à marches formant noyau et non à noyau appareillé, confirme bien cette estimation.

Il est vraisemblable que la coupole initialement prévue ne fut jamais réalisée. Elle aurait dû logiquement surmonter l'extrados des fenêtres, à moins que l'on suppose une voûte d'ogives rayonnante, dont les nervures auraient été remplacées par celles réalisées *in fine* au XV^e siècle¹⁸. Cet inachèvement, de même que celui du massif occidental, désigne donc logiquement ces ouvrages comme les bornes *ante quem* du chantier roman.

L. Huang constatant que la sculpture du tambour ne connaissait aucun antécédent dans le reste de l'abbatiale, en a déduit que la construction de la tour-lanterne avait été précédée d'« un certain temps d'attente »¹⁹. C'est oublier que des fenêtres limousines existent également dans la façade occidentale de la nef, qu'on peut les rapprocher de celles

17. SÉRAPHIN 2023 (dans ce volume).

18. Un corbeau sculpté, en principe conservé dans le musée lapidaire, a été associé à une première voûte nervée dont il aurait constitué un des supports. Ce corbeau présente une tête à barbe effilée dont le style rappelle les œuvres de l'ouest de la France de la fin du XII^e siècle. Cf. FAU 1990, fig. 47.

19. HUANG 2018, p. 287.

qui surmontent les deux coursiers du transept et que le tore à anglet est également présent dans d'autres parties de l'abbatiale. Le chantier de l'abbatiale ne se serait donc pas achevé vers 1130-1140 comme on a pu le supposer²⁰, mais se serait poursuivi sans interruption évidente jusqu'aux dernières décennies du siècle voire, dans les premières décennies du siècle suivant.

Les portails occidentaux du transept (plan, fig. 18, b, c)

Des raccords de parement décelables, notamment dans les élévations intérieures, et certains défauts de cohérence dans la modénature conduisent à douter de l'homogénéité présumée des deux portails qui ouvrent le transept sur l'extérieur. En premier lieu, il convient de noter qu'ils diffèrent fortement l'un de l'autre par leurs dimensions. Aussi, M. Durliat les a attribués à deux phases distinctes, le portail nord supposé réalisé vers 1080, ayant précédé celui du bras sud, tandis que L. Huang les place dans une même phase (la deuxième) dans son découpage chronologique²¹.



FIG. 11. CONQUES, CORNICHE MOULURÉE de la porte sud du transept partiellement masquée par le parement de la nef. Cl. G. Séraphin.

Pour le portail du bras sud, inspiré apparemment des portails de Saint-Sernin-de-Toulouse²², on observe par exemple que la corniche qui le surmonte est partiellement masquée par l'élévation de la nef (fig. 11), pourtant censée appartenir à la même campagne de construction au vu de la similitude des matériaux et de leur mise en œuvre²³. De plus, le fait que les chapiteaux du portail soient quasiment identiques deux à deux sans être de la même main, est assez inhabituel dans la sculpture romane pour suggérer la possibilité que deux d'entre eux (piédroits de droite) soient des copies des deux autres, réalisées postérieurement au XI^e siècle. L'un d'eux est par ailleurs suffisamment proche d'un chapiteau de l'ancien hôpital d'Aurillac, attribué au début du XII^e siècle, pour qu'on puisse les supposer issus d'un même atelier (fig. 12).

Les défauts de cohérence que présente le portail du bras nord sont plus évidents encore. Le premier de ces

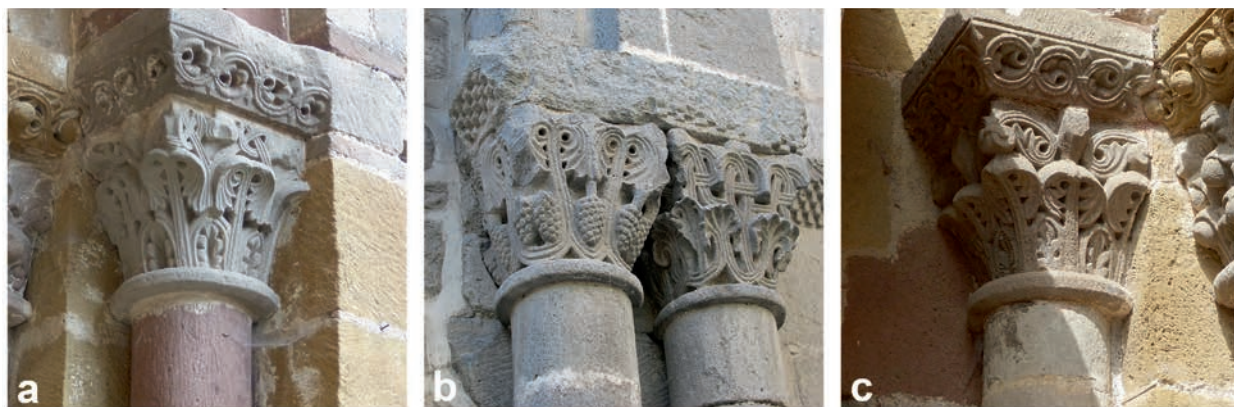


FIG. 12. CHAPITEAUX CUBIQUES À PALMETTES ISSUES DE L'ASTRAGALE. **a** : Conques, portail sud du transept, piédroit de droite. **b** : Aurillac, ancien hôpital de l'abbatiale. **c** : Conques, portail sud du transept, piédroit de gauche. Cl. G. Séraphin.

20. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 141.

21. DURLIAT 1990, p. 55. HUANG 2018, p. 157-158.

22. Notamment la porte des Comtes et la porte Miègeville, datées des dernières décennies du XI^e siècle et des premières années du siècle suivant, avec leurs corniches à modillons ornées de rosaces en sous-face (Cf. CAZES, CAZES 2008).

23. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 89. HUANG 2018, p. 157, 160-161.

défauts réside dans le fort désaxement qui apparaît sans raison évidente entre la porte elle-même et l'oculus qui la surmonte. Le toit protégeant l'entablement du portail étant incompatible avec l'oculus, qu'il masque partiellement, tendrait à accorder l'antériorité à celui-ci, mais rien ne permet d'affirmer que ce toit correspond réellement aux dispositions anciennes, même si cela paraît probable. Autre problème : extérieurement, il a fallu entailler le parement de la nef pour engager l'archivolte à damier trop largement dimensionnée (peut-être remployée ?), tandis que la corniche qui surmonte le portail vient se plaquer contre l'une des fenêtres du bas-côté (fig. 13)²⁴. Les deux ouvrages, contrairement au portail du bras sud, seraient donc postérieurs à la construction de l'amorce de la nef, ce qui inverserait la chronologie avancée par M. Durliat. À gauche du portail, l'archivolte retombe sur une imposte dont les damiers ont dû être retaillés dans un tailloir au profil initialement très différent (fig. 13). Les chapiteaux sont bien attribuables au XI^e siècle ou au début du siècle suivant, mais il a fallu les sectionner pour les adapter aux ressauts de l'embrasure. Enfin, la sous-face de l'entablement présente un dressage rugueux, cerné par une ciselure périphérique lisse, ce qui laisse penser qu'elle a pu être réalisée pour une autre destination (ou refaite entre le XIX^e et le XX^e siècle ?). Au total, l'accumulation de ces anomalies incite donc à voir dans ce portail un ouvrage moins homogène qu'il ne paraît et à ne pas exclure l'idée qu'il ait pu inclure un certain nombre de remplois.

Le tore qui orne les voussures du portail, souligné par des baguettes anguleuses dégagées par des anglets est lui-



FIG. 13. CONQUES, DÉTAILS DU PORTAIL NORD DU TRANSEPT. À gauche : damier retaillé dans un tailloir en cavet remployé. À droite : retombée de l'archivolte. **a** : discordance entre l'archivolte et le parement de la nef. **b** : accollement de la corniche contre le tableau de la fenêtre. Cl. G. Séraphin.

même digne d'intérêt. Évoqué plus haut à propos de la tour-lanterne, ce profil très particulier est présent dans d'autres ouvrages de l'abbatiale et du cloître : outre le cordon qui cerne la naissance du tambour de la tour-lanterne, il couronne le relief de l'Annonciation sous la coursière du bras nord du transept et on le retrouve sur le gâble qui surmonte le grand portail du Jugement dernier, sur la vasque du bassin claustral, et sur l'archivolte de l'arcature orientale du cloître (fig. 10). Dans le contexte aquitain, ce profil assez répandu est un des marqueurs de l'architecture romane tardive²⁵. Parmi les édifices où il est présent, l'église de Saint-Pierre-de-Buzet offre l'intérêt de partager d'autres formes bien caractérisées avec Conques, telles que les bases prismatiques ou à tore festonné (fig. 22). On le retrouve également dans les parties hautes (donc les plus récentes ?) de certaines églises auvergnates telles qu'Issoire et Volvic. Parmi ces ouvrages de

24. Donc, postérieurement à la phase 5 de L. Huang, HUANG 2018, pl. 1.

25. En Aveyron : Saint-Antonin-Noble-Val (hôtel de ville). En Charente : La Couronne (nef). En Dordogne : Saint-Amand-de-Coly (portail occidental), Paunat (chevet), Sarlat (lanterne des morts), Cadouin (chevet). En Gironde : Saint-Ferme (chevet), Saint-Macaire (abside). En Lot-et-Garonne : Saint-Pierre-de-Buzet (arc triomphal). Dans le Lot : Duravel (absidiole sud), Saint-Urcisse à Cahors (collatéral sud), ancien hôtel de ville de Figeac. SÉRAPHIN 2023 et SÉRAPHIN 2010.



FIG. 14. CONQUES, PILIERS de l'entrée du rond-point. Cl. G. Séraphin.

référence, aucun ne semble antérieur au milieu du XII^e siècle et certains d'entre eux appartiennent même déjà à la première moitié du siècle suivant. À Conques on pourrait penser que c'est le cas des piliers venus renforcer, l'amorce du rond-point du chœur, à l'instar de ceux de Saint-Léonard-de-Noblat, adoucis par un tore et présumés modernes, et de ceux du chevet de Saint-Sernin, adoucis par un simple chanfrein²⁶. Il convient toutefois d'envisager que la moulure torique des piliers de Conques, différente des autres par l'accentuation des baguettes anguleuses qui l'encadrent, peut-être le fait d'une retaille tardive, de même que les plinthes, en double quart de rond pour le pilier nord et en double cavet pour celui du Sud (fig. 14).

À la suite de ces observations, il semble donc logique de s'interroger sur la possibilité d'une concordance chronologique entre le portail du bras nord et les autres ouvrages porteurs de la même moulure parmi lesquels figurent le gâble du grand portail et le bandeau couronnant le relief de l'Annonciation. Tous seraient donc contemporains ou, du moins, de peu postérieurs à l'œuvre attribuée au maître du tympan ? Or cette hypothèse poserait *de facto* la question de la place relative à accorder à ces ouvrages par rapport à l'architecture romane tardive d'Aquitaine (3^e tiers du XII^e siècle-milieu du XIII^e siècle) et celle d'Auvergne considérée comme postérieure au milieu du XII^e siècle. Sur ce point encore, la question reste ouverte et une étude plus précise des ouvrages considérés reste encore à entreprendre.

Le cloître et l'atelier dit « de Bégon »

Une autre interrogation touche à l'interprétation de l'épithaphe de l'abbé Bégon (1087-1107) qui lui attribue explicitement la réalisation du cloître. É. Vergnolle *et alii*, à la suite de la plupart des auteurs précédents, se sont fondés sur cette inscription pour attribuer les chapiteaux du cloître et l'enfeu à un même atelier, dit « de Bégon ». Celui-ci aurait été actif autour de 1107, date de la mort de l'abbé, autrement dit dans les deux premières décennies du XII^e siècle, voire dès la dernière décennie du siècle précédent²⁷. La corrélation de la mise en place de l'enfeu, adossé à l'élévation sud, avec les premières assises du massif occidental tient à la constatation que l'enfeu est venu condamner une porte du bas-côté sud, en impliquant de mettre en place dans les premières assises du massif occidental une nouvelle porte dont les chapiteaux sont attribuables au même atelier (fig. 17 et 18, f).

26. Les piliers de Saint-Léonard-de-Noblat sont attribués à une consolidation tardive intervenue dans la seconde moitié du XII^e siècle. Cf. SPARHUBERT 2016, p. 219-244. MAURY, GAUTHIER, PORCHER 1960, p. 111-126.

27. Selon FAVREAU *et alii* 1984 (p. 34-36), La paléographie de l'inscription permet d'affirmer que l'épithaphe de l'abbé Bégon a été gravée aussitôt après son décès.

Cette mise en corrélation a accordé incidemment une place décisive au décès de l'abbé dans la chronologie du chantier, en permettant de situer également vers 1110 la mise en place du grand portail²⁸. Enfin, les parentés stylistiques observées entre les chapiteaux du cloître²⁹ et un certain nombre de chapiteaux des tribunes de l'église ont conduit les auteurs à attribuer également à cet atelier l'ornementation de la majeure partie des tribunes, celles du transept et celles de la nef, ainsi que celles des parties hautes de l'abside³⁰.

Discussion

Ces jalons chronologiques, *a priori* incontestables, peuvent néanmoins prêter à discussion. Ainsi, selon M. Durliat, l'enfeu et la plaque funéraire de l'abbé Bégon, situés trop loin du cloître, ne se trouveraient donc plus à leur emplacement d'origine. Ils auraient été déplacés par l'architecte Boissonade en 1834. J.-C. Fau va plus loin en estimant que l'enfeu aurait été remonté à son emplacement actuel au lendemain de la destruction du cloître (1366 ?), à partir d'éléments disparates prélevés sur d'autres tombeaux³¹. L'idée que l'adossement de l'escalier sud aurait été responsable de la fermeture de la porte primitive du bas-côté est elle-même discutable. Les claveaux de la porte, très endommagés, semblent en effet avoir été rubéfiés et éclatés par un incendie (fig. 15). C'est donc cet incendie présumé et non la mise en place de l'enfeu qui a impliqué sa fermeture³².

Il en résulte que ni le décès de Bégon, ni la position de l'enfeu contre la porte ne sont des indicateurs chronologiques utiles pour dater la mise en place du massif occidental et des escaliers latéraux donnant accès à ses tribunes. L'épithaphe elle-même, répartie sur deux plaques de dimensions différentes, montre des variations graphiques suffisantes pour qu'on puisse douter qu'elles soient de la même main³³. L'une des deux, au moins, pourrait donc être apocryphe. L'assemblage prosaïque des deux inscriptions avec le bas-relief semble d'ailleurs assez suspect. Les caractères de la sculpture, et, notamment l'alliance de plis aplatis pour l'abbé et le Christ et d'un pli repassé en losange pour sainte Foy incitent à vérifier que cette disparité stylistique ne soit pas le fait d'une réparation habile consécutive à la destruction supposée des galeries du cloître³⁴. L'une des plaques sculptées était effectivement fracturée lorsqu'elle fut mise en place. Le pli en losange (fig. 16) est à rapprocher du chapiteau n° 235 des tribunes du chœur et des chapiteaux n°s 228 et 229 de la croisée du transept (chapiteau des archanges), tandis que les deux autres rappellent plus précisément le style de l'atelier du tympan mais aussi celui des deux chapiteaux encadrant la porte sud du massif occidental (n°s 23 et 24)³⁵. Or l'encadrement mouluré de cette porte qui ouvrirait le massif occidental vers le passage menant au transept (et non vers le cloître) résulte lui-même d'un déplacement récent.



FIG. 15. CONQUES, BAS-CÔTÉ SUD. Vestiges des claveaux (rubéfiés et éclatés ?) d'une porte condamnée au-dessus de l'enfeu de l'abbé Bégon. Cl. G. Séraphin.

28. « le seul indice permettant de préciser la date d'ouverture de ce nouveau chantier [le massif de façade] est fourni par l'enfeu de l'abbé Bégon » (VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 130).

29. Certains de ces chapiteaux ont été replacés à une date indéterminée dans l'arcature de l'ancien réfectoire (aile ouest), d'autres, déposés, sont présentés dans les tours du massif occidental et dans le musée lapidaire de l'abbaye.

30. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 117, 124-126.

31. DURLIAT 1990, p. 421. FAU 2011, n. 3. Vers 1363, un important incendie a ravagé le monastère, détruisant la salle capitulaire et le dortoir, à la suite de quoi les réunions du chapitre auraient été transférées dans l'ancien réfectoire (*Gallia Christiana*, t. I, col. 248, n° XLVIII, FAU 1990, p. 218 ; DURLIAT 1990, p. 427).

32. On peut s'interroger par ailleurs sur la fonction de cette porte qui n'ouvrirait pas sur les bâtiments claustraux comme on l'a souvent dit, mais sur un passage (couvert ?) permettant d'accéder au bras sud du transept depuis le parvis.

33. Seule la plaque de gauche utilise une graphie constante pour le A et les V alors qu'elle est variable sur la plaque de droite.

34. FAU 2011, n. 3.

35. Numérotation des chapiteaux d'après DURLIAT 1990, fig. 5 et 28, reprise par VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 62 et 114 et HUANG 2018.



FIG. 16. CONQUES, ÉLÉVATION EXTÉRIEURE DU BAS-CÔTÉ SUD. Relief réparé après cassure et épitaphes, insérés dans l'enfeu de l'abbé Bégon en sectionnant le piédroit d'une porte condamnée. À droite, noter les plis en losange de la tunique de sainte Foy. Cl. G. Séraphin.



FIG. 17. CONQUES, ÉLÉVATION SUD DE LA TOUR MÉRIDIONALE. Esquisse de chronologie relative. Porte replacée dans les traces d'une baie antérieure. Cl. et analyse G. Séraphin.

Une gravure des années 1830 montre en effet une porte assez semblable percée dans un mur en ruines qui devait se situer près de l'angle nord-ouest du cloître³⁶. Il est donc très difficile aujourd'hui de définir le contexte dans lequel cet ouvrage, déconnecté de son contexte, s'inscrivait à l'origine (fig. 17).

L'inscription funéraire de la plaque de gauche pourrait être la source des lignes consacrées à cet abbé dans la chronique B, rédigée selon toute vraisemblance entre 1108 et 1125. Outre la réalisation du cloître, cette chronique attribue également à Bégon la commande de nouveaux reliquaires en or³⁷. On en a déduit que le cloître, en même temps que d'autres ouvrages attribuables à Bégon, fut probablement entrepris peu après 1096, peut-être en même temps que la reconstruction du chevet destiné à accueillir les nouvelles pièces du trésor et alors que l'abbé venait de récupérer la pleine maîtrise de son monastère³⁸. Lors de la disparition de l'abbé en 1107, le cloître devait donc être achevé ou, du moins, assez avancé pour qu'on utilise à son propos le verbe *peragere* au participe présent. Or, en dépit de leur caractère explicite, les termes mêmes de l'inscription funéraire peuvent encore prêter à conjectures. En premier lieu, ils n'indiquent pas explicitement que le *claustrum* de Bégon incluait déjà les

36. VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 9.

37. « *Bego venerabilis qui claustrum construxit, multas reliquias in auro posuit, textus euangeliorum fieri fecit, et multa bona monasterio fecit* » (BODARWÉ, FRAY 2017, p. 170).

38. Après une période d'administration partagée entre les abbés de Figeac et de Conques, une sentence de 1096 (concile de Nîmes), a permis à Bégon d'avoir les mains libres quant à la gestion de son abbaye. Cet arbitrage pourrait avoir été décisif dans l'histoire de la construction de l'abbatiale et de son cloître en constituant un *terminus a quo* concernant les parties de l'édifice qui sont attribuées à Bégon (DURLIAT 1990, p. 425).

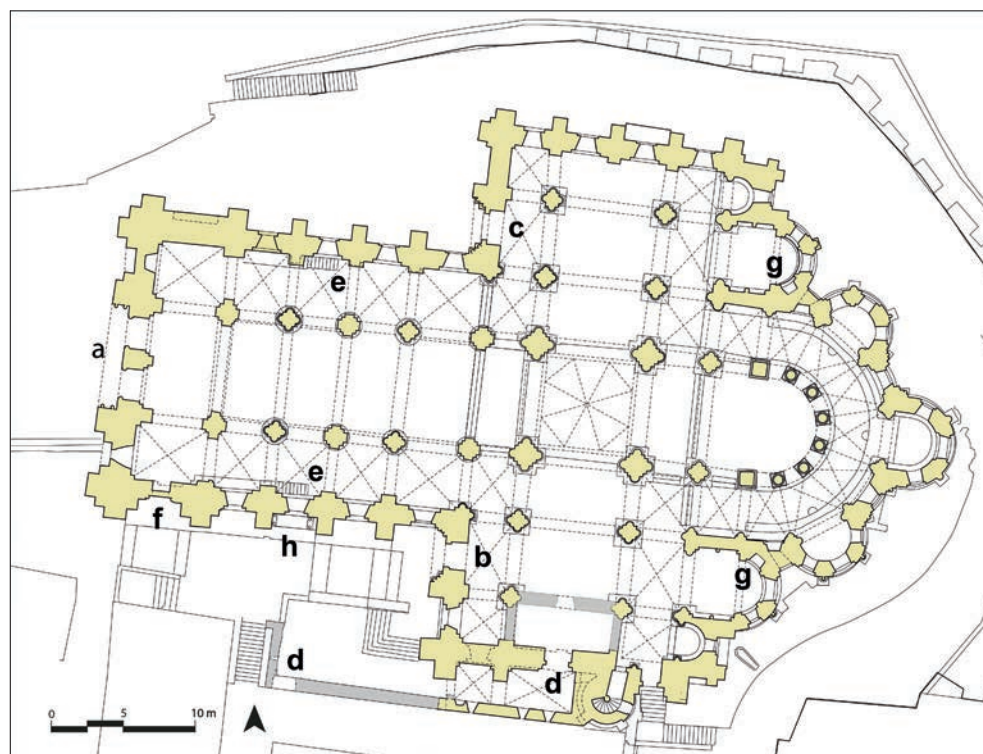


FIG. 18. CONQUES, PLAN GÉNÉRAL DE L'ABBATIALE AU PREMIER NIVEAU.

a : grand portail occidental et tympan du Jugement dernier. **b** : portail du bras sud du transept. **c** : portail du bras nord du transept. **d** : ouvrages liés à l'ancien accès au cloître depuis le bras sud du transept. **e** : escaliers latéraux donnant accès aux salles basses des tours et à la tribune centrale. **f** : porte murée au rez-de-chaussée de la tour sud. **g** : anciennes fenêtres obstruées des chapelles orientées du transept. **h** : ancien enfeu de l'abbé Bégon.
Plan G. Séraphin d'après relevé B. Mouton.

galeries de cloître³⁹. Celles-ci auraient pu venir s'adosser après coup aux bâtiments conventuels, comme ce fut très souvent le cas ailleurs.

Surtout, on peut s'interroger, sur l'utilité d'avoir précisé que le cloître de Bégon était implanté au Sud⁴⁰, précision qui suggère que cela constituait un fait remarquable et qui n'allait pas de soi. Peut-on en déduire que le cloître de Bégon aurait pu succéder à un autre cloître implanté ailleurs, donc, probablement, au Nord ? Une telle conjecture pourrait expliquer, entre autres, que la tour d'escalier édifée à l'extrémité du bras sud du transept n'ait pas été mise à profit d'emblée pour relier l'abbatiale aux bâtiments conventuels comme son implantation au Sud du transept l'aurait permis. L'espace étant trop exigu pour permettre de déployer un cloître digne de ce nom entre la nef et l'escarpement qui délimite l'enclos au Nord, on est conduit à imaginer qu'antérieurement à l'œuvre de Bégon, l'église était plus réduite et que c'est bien l'implantation d'un nouveau cloître au Sud, en dépit d'importantes contraintes topographiques qui aurait permis le développement d'une église plus vaste en justifiant le caractère exceptionnel de cette initiative⁴¹.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, l'inscription funéraire de Bégon n'étant plus à considérer comme un jalon chronologique indiscutable, il convient donc de réexaminer les données matérielles dont on dispose concernant le cloître, à savoir : les anciens dispositifs d'accès depuis l'abbatiale, les vestiges supposés en place de l'arcature orientale, la vasque claustrale et l'ensemble lapidaire constitué de pièces déposées et de celles remployées dans l'ancien réfectoire.

La topographie, par le fait qu'un espace, occupé aujourd'hui par la sacristie, s'interposait entre le transept et le cloître, conduit à dissocier la chronologie des deux ensembles. L'examen de l'élévation sud de l'actuelle sacristie qui borde la cour au Nord montre que deux galeries au moins se sont succédé, dont l'une a condamné partiellement des fenêtres préexistantes, et que, de surcroît, aucune de ces galeries ne peut être attribuée avec certitude à l'état primitif de la construction dont la chronologie relative est complexe (fig. 19). En outre, rien ne permet d'affirmer que

39. Le terme *claustrum* a désigné d'abord l'espace clos, délimité par des murs ou par les bâtiments conventuels, avant de s'appliquer par métonymie aux galeries couvertes adossées à cette clôture monastique.

40. « *claustrum quod versus tendit ad austrum* ».

41. À propos de l'église antérieure au milieu du XI^e siècle, cf. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 73-74. Deux portes en arc outrepassé subsistent, l'une dans l'aile ouest du cloître (côté rue, citée plus haut), l'autre dans un enclos de jardin voisin du cloître à l'ouest. Des prospections par géoradar exécutées en 2018 sous la direction de Benjamin Mouton n'ont donné aucun résultat probant quant à d'éventuelles substructions enfouies.

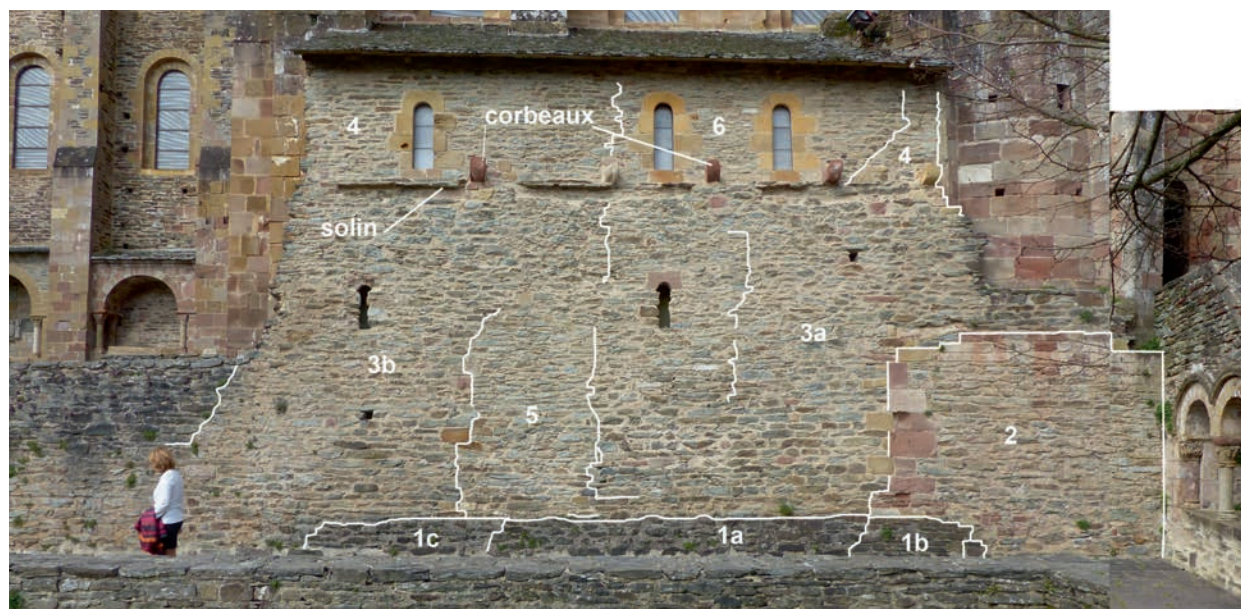


FIG. 19. CONQUES, ANCIEN PASSAGE D'ACCÈS AU CLOÎTRE depuis le bras sud du transept et vestiges de l'ancrage de la galerie nord.
Esquisse de chronologie relative. Cl. et analyse G. Séraphin.

l'ensemble des galeries du cloître, à supposer qu'elles aient réellement été réalisées, aient été le fait d'une campagne de construction unique.

Les dispositions anciennes du cloître, réduit à de maigres vestiges, sont difficiles à appréhender aujourd'hui, en dépit des indications fournies par les sondages de 1973-1974. On croit savoir qu'à la suite d'une destruction, survenue peut-être au XIV^e siècle, la salle capitulaire qui occupait l'aile orientale aurait été transférée dans l'aile ouest à la place de l'ancien réfectoire. De fait, l'arcature qui ajoure aujourd'hui l'aile ouest résulte du remontage manifeste d'éléments hétérogènes provenant d'anciennes galeries qui n'existaient déjà plus en 1837 lorsque Mérimée visita les lieux. L'élévation extérieure sur la rue porte la marque d'une importante reconstruction des XV^e et XVI^e siècles mais certains détails, tels que la porte d'entrée de l'extrémité nord de l'aile, ornée à son revers d'un tore à base attique et chapiteau de feuilles lisses, renvoie plutôt à la seconde moitié, voire la fin du XII^e siècle. En revanche, la porte ouvrant sur la rue, à encadrement de moellons bruts et couvrement formant décharge, pourrait appartenir à la construction primitive à en juger par les similitudes qu'elle offre avec celle de l'église de Lantouy, attribuée à la première moitié du XI^e siècle⁴².

L'accès au cloître depuis l'église (plan fig. 18, d)

La large porte qui fait communiquer les deux parties de la sacristie actuelle, à l'extrémité du bras sud, par le fait que ses piédroits plongent à 2 m environ en contrebas du sol de l'église, est très probablement celle qui a été prévue initialement pour relier le cloître situé en contrebas. L. Huang attribue cette porte au premier état de l'église, mais le mur n'a ni la même épaisseur, ni le même alignement que les parties du transept attachées aux absidioles (fig. 20). Cet accès du cloître par le transept n'appartient donc pas à l'état primitif du chevet et doit probablement être mis au crédit de la reconstruction censée avoir suivi le désastre de la fin du XI^e siècle. C'est donc à Bégon (après 1096) qu'il convient de l'attribuer, en même temps que la création du cloître et la reconstruction du chevet. Le couloir pentu sur lequel la porte ouvrait était détaché de l'élévation sud de la nef, et aboutissait à une baie en plein cintre, aujourd'hui murée, qui ouvrait à l'angle nord-ouest de la cour du cloître (fig. 21)⁴³.

42. Lantouy (commune de Saint-Jean-de-Laur, Lot). SCHELLÈS, SÉRAPHIN 2011, p. 28, 177.

43. Cette ouverture qui a été interprétée par erreur comme un ancien *armarium*, traverse en réalité le mur dans lequel elle s'insère et correspond donc à un ancien passage (FAU 2011).

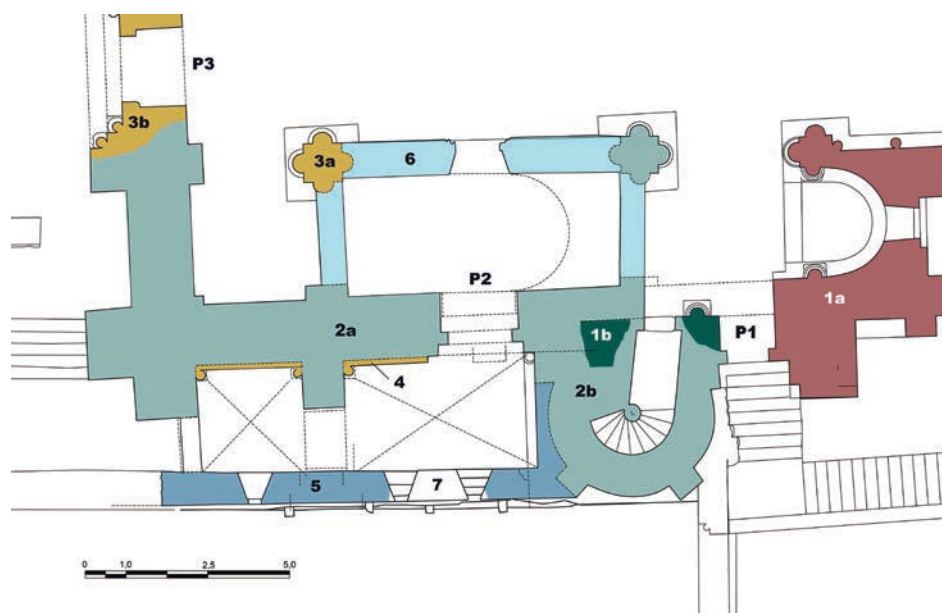


FIG. 20. CONQUES, PLAN PHASÉ DE L'EXTRÉMITÉ SUD DU TRANSEPT et de l'ancien passage d'accès au cloître (arrière-sacristie actuelle).

P2 : ancienne porte d'accès au cloître. P3 : portail sud du transept. *Relevé et DAO G. Séraphin.*



FIG. 21. CONQUES, VESTIGES DE L'ANCIENNE PORTE D'ACCÈS AU CLOÎTRE depuis la rampe adossée au bras sud du transept. *Cl. G. Séraphin.*

Les salles couvertes par des voûtes d'arêtes sur lesquelles ouvre la porte et qui composent l'arrière-sacristie actuelle procèdent d'une première modification du couloir d'accès. Cette modification a consisté à supprimer un contrefort extérieur adossé à la porte (ou une colonne engagée), à surélever de 1 m environ le niveau de seuil extérieur et à mettre en place le placage et les colonnettes ornées de chapiteaux destinés à recevoir les retombées de nouvelles voûtes d'arêtes. Or l'absence de supports pour recevoir la retombée des voûtes d'arêtes du passage dans l'élévation opposée (côté sud) montre que cette élévation procède d'une seconde phase de remaniement, à laquelle appartient le solin de la galerie nord du cloître ainsi que les fenêtres qui surmontent ce solin. Au-dessus du solin, la série de corbeaux destinés à soutenir une sablière, en condamnant partiellement les fenêtres, témoignent d'une troisième modification de la galerie nord (fig. 19)⁴⁴.

44. Si l'on se fie aux indications du plan cadastral napoléonien, une nouvelle galerie voûtée, réaménagée le long de l'élévation sud, aurait finalement transféré l'accès du cloître au portail ouest du bras sud.

Il en résulte que la mise en place, sinon de l'ensemble des galeries de cloître, du moins de la galerie nord, est à attribuer à un troisième état de l'accès au cloître, donc nettement postérieur à la création du cloître lui-même⁴⁵. La porte haute, percée dans la tour sud côté cloître témoigne par ailleurs de l'existence d'une construction adossée ou plus exactement d'une passerelle ou d'un balcon à en juger par les traces d'ancrage de ses garde-corps (fig. 38). La destination précise de cette porte, de même que sa place dans la chronologie de l'édifice restent à préciser. Le couloir d'accès au cloître, dans son état primitif, était en effet nettement détaché de l'élévation sud de la nef, ce qui n'était plus le cas au début du XIX^e siècle si l'on en croit le cadastre napoléonien qui le situe désormais le long de la nef, dans le prolongement du portail sud du transept.

Les caractères stylistiques

Les chapiteaux épars supposés provenir de l'arcature du cloître sont assez semblables à ceux de l'ancien réfectoire et à ceux des tribunes de l'abbatiale pour qu'on les ait attribués en bloc à l'atelier dit de Bégon. Chez un certain nombre d'entre eux, on retrouve en effet les traits qui caractérisent certains des sculpteurs identifiables dans les parties hautes de la nef et du chevet⁴⁶. L'une de ces bases, exposée dans le musée Joseph-Fau, présente d'ailleurs le même socle à échancrure concave que certaines bases des tribunes (croisée du transept). Or cette base présente une autre singularité : un tore inférieur festonné, très caractérisé, qui permet de la rattacher à une série assez bien repérée en Aquitaine orientale au sein d'ouvrages nettement postérieurs au milieu du XII^e siècle. Cette série est représentée notamment dans la nef d'Obazine (vers 1180), dans celles de Saint-Amand-de-Coly, et de Saint-Yrieix, ainsi qu'au chevet de Paunat. À cette série il faut ajouter le grand portail de Beaulieu-sur-Dordogne, dont l'une des bases est réalisée en serpentine (fig. 22). Cependant, c'est une affinité stylistique plus précise encore qui permet un rapprochement avec une base du chevet de l'église de Saint-Pierre-de-Buzet qui présente un feston identique⁴⁷ ainsi qu'une plinthe échancrée et soulignée par un cordon torsadé exactement comme à Conques.

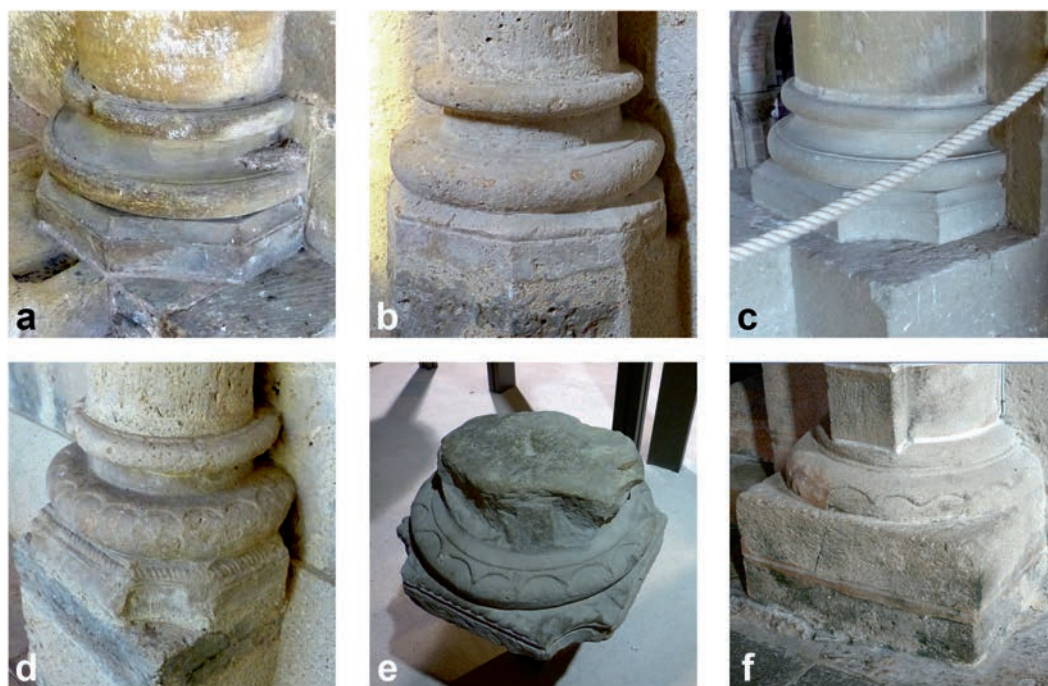


FIG. 22. BASES À PLINTHE POLYGONALE OU ÉCHANCRÉE ET À TORE INFÉRIEUR FESTONNÉ. **a** et **c** : Conques, tribune du bras de transept sud. **b** et **d** : chevet de l'église Saint-Pierre-de-Buzet. **e** : Conques, bases provenant de l'ancien cloître, déposée au musée Joseph-Fau. **f** : Obazine, bas-côté nord de la nef. *Cl. G. Séraphin.*

45. Sur cette question de même que sur beaucoup d'autres, les relevés pierre à pierre manquent pour permettre de poursuivre l'analyse.

46. DURLIAT 1990, p. 428.

47. La base de Saint-Pierre-de-Buzet diffère légèrement de celle de Conques par le profil de la scotie.

est accompagnée par d'autres, dont la plinthe prismatique est assez semblable également à celles que l'on observe dans les tribunes du transept de Conques (fig. 22)⁴⁸. Coïncidence ou détail significatif, le tore entre baguettes anguleuses qui orne la plinthe de l'arc triomphal de l'église agenaise est semblable, lui aussi, à celui qui souligne l'arcature de l'aile orientale du cloître de Conques et la margelle de son bassin claustral dont les colonnettes reposent elles aussi sur des bases à plinthe polygonale.

L'église de Saint-Pierre-de-Buzet n'a malheureusement pas fait à ce jour l'objet d'une étude approfondie. Elle est attribuée par G. Tholin, suivi sur ce point par P. Dubourg-Noves, à la charnière des XI^e et XII^e siècles⁴⁹. Toutefois, son appartenance aux Prémontrés de Saint-Jean-de-la-Castelle, établis localement en 1175⁵⁰, suppose une datation beaucoup plus récente que confirme la qualité homogène des parements de moyen appareil dans lesquels s'inscrivent les fentes longues, étroites et largement chanfreinées des fenêtres de la nef. En supposant que le transfert de formes se soit opéré de Conques vers Saint-Pierre-de-Buzet, Obazine et Beaulieu plutôt que l'inverse⁵¹, il reste à évaluer l'écart chronologique, nécessairement resserré, qui a pu séparer ces ouvrages.

L'arcature orientale (fig. 23)

La baie géminée (initialement triple) qui subsiste à l'angle nord-est du cloître, attribuée à la galerie orientale du cloître, éclairait en fait soit la salle capitulaire elle-même, soit, plus probablement, une salle intercalée entre la salle capitulaire et l'église (peut-être la sacristie primitive ?). De même que l'arcature du réfectoire, elle diffère structurellement de toutes les autres baies à colonnettes observables dans les tribunes par le fait que les arcs y retombent sur un sommier de calcaire où cohabitent d'ailleurs taille oblique et taille en chevrons. Les arcs sont surmontés d'une archivolt « en sourcils » constituée d'un tore encadré par deux baguettes anguleuses dont le profil rappelle assez précisément celui du cordon mouluré qui ceinture la tour-lanterne (fig. 10, f). Toutes ces formes sont difficilement concevables



FIG. 23. CONQUES, VESTIGES D'UNE BAIE TRIPLE ayant éclairé une salle de l'aile orientale des bâtiments conventuels. Cl. G. Séraphin.

avant le deuxième tiers du XII^e siècle. Les colonnettes sont disparates de même que les bases à scotie aplatie ou ornée de fleurons qui semblent tardives. Des demi-colonnes engagées sont présentes au revers des trumeaux, en rappelant les dispositions de l'ancien réfectoire de l'aile ouest où leurs homologues supportent la poutraison d'un plancher. On peut donc douter de l'appartenance de l'arcature à l'état primitif du cloître méridional attribué à l'abbé Bégon. Contradictoire sur cette question, M. Durliat a vu dans cette arcature en même temps qu'un vestige de la salle capitulaire, un assemblage de remplois mis en œuvre après les destructions du XIV^e siècle, donc après le transfert de la salle capitulaire dans l'aile ouest⁵². En fait, la cohérence des voûtures et de leurs archivolttes laisse penser que la reconstruction présumée a pu intervenir plus tôt, dans la seconde moitié du XII^e siècle, voire aux débuts du siècle suivant, donc antérieurement à la destruction de l'aile orientale et au transfert de ses salles dans l'aile opposée. La similitude qui rapproche les deux ailes,

48. Des bases similaires sont observables à la croisée du transept de Monsempron. G. SÉRAPHIN, « Pestilhac et les églises romanes... » dans ce volume.

49. THOLIN 1874, p. 76-79, DUBOURG-NOVES 1969, p. 93-97.

50. Saint-Pierre-de-Buzet, Lot-et-Garonne. La fondation de l'église, associée à la grange Notre-Dame-de-Fonclaire est attribuée aux Prémontrés et remonterait selon des sources du XVII^e siècle à l'époque de la croisade contre les Albigeois (premières décennies du XIII^e siècle). Voir DUBOURG 1911.

51. Le profil de la scotie et du tore inférieur ou bien, dans certains ouvrages, l'absence même de la scotie dans les ouvrages aquitains, incitent à accorder l'antériorité à la base de Conques.

52. DURLIAT 1990, p. 427.

est et ouest, quant à la structure des poutres portées par des demi-colonnes engagées et l'usage généralisé d'éléments de décor remployés, laisse penser d'ailleurs qu'elles ont procédé de mises en œuvre simultanées.

Le bassin claustral

Les interrogations que soulève l'examen des vestiges du cloître concernent également le bassin claustral, réalisé en serpentine. Ce bassin a été recomposé en 1974 à partir des fragments conservés, habilement complétés par des pièces neuves. Attribué en même temps que le cloître à l'atelier de Bégon, on le date donc des tout débuts du XII^e siècle. Pour autant, certains de ses caractères stylistiques évoquent, une fois encore, un ouvrage plus tardif. La moulure torique à baguettes anguleuses qui cerne la vasque, de même que les bases prismatiques de ses colonnettes renvoient à Saint-Pierre-de-Buzet de même que la base de serpentine évoquée plus haut. Le rebord de la vasque est animé par une série d'atlantes aux têtes expressives. Les yeux écarquillés, le front ridé et la grimace aux lèvres retroussées de certaines d'entre elles (mais sont-elles toutes authentiques ?) rappellent d'assez près celles qui ornent la retombée des coupoles de Souillac et de celle de Temniac et, plus généralement, la sculpture expressive de la seconde moitié du XII^e siècle⁵³ (fig. 24). Ces atlantes ne sont d'ailleurs pas sans rapport avec ceux qui ont été insérés tardivement à la jonction des tours occidentales et des tribunes de la nef et, même avec la tête grotesque qui orne le garde-corps de la tribune nord (deuxième travée). L'un des atlantes de la vasque présente, par ailleurs la mèche centrée sur le front qui caractérise la mode capillaire de la fin du XII^e siècle (fig. 24a).

De ces remarques ressort l'hypothèse selon laquelle les galeries du cloître, postérieures aux bâtiments claustraux attribués à Bégon, auraient été mises en place ou, peut-être recomposées après dépose, longtemps après le décès de l'abbé et bien avant l'incendie évoqué par le *Gallia Christiana* à propos du chapitre général de 1366. Plusieurs indices suggèrent de situer cette mise en œuvre dans la seconde moitié ou vers la fin du XII^e siècle en y voyant l'apport de matériaux (serpentine) et de formes (base festonnée, tore à baguette anguleuse) partagées avec le style roman tardif de l'Aquitaine orientale (Bas-Limousin, Périgord méridional, Agenais...). Cette hypothèse n'est pas sans conséquence sur la place à accorder aux sculpteurs réunis sous l'appellation d'« atelier de Bégon » ; soit que leur production ait nettement précédé l'époque de leur mise (ou remise) en place, soit qu'ils soient eux-mêmes intervenus plus tard ou sur une période plus



FIG. 24. VARIATIONS SUR LE THÈME DE L'ATLANTE ET DES TÊTES GRIMAÇANTES. **a** : Conques, bassin claustral. **b** : Temniac, nef à file de coupôles. **c** : Conques, deuxième travée de la nef. **d** : Conques, élévation orientale de la tour sud, atlante en remploi. Cl. G. Séraphin.



FIG. 25. CONQUES, JONCTION DE LA TRIBUNE NORD ET DE LA TRIBUNE DU BRAS NORD. Chapiteau à astragale concave (n° 232). Cl. G. Séraphin.

53. Temniac, commune de Sarlat (Dordogne).

longue ou sur une période plus longue que celle estimée jusqu'à présent. La modernité des astragales au profil anguleux, aminci par un cavet, qui caractérise les chapiteaux attribués à cet atelier incite à privilégier la seconde option (fig. 25).

Le massif occidental (pl. 1)

Un certain nombre d'incohérences et une réelle complexité architecturale dans les dispositions du massif occidental montrent que, abstraction faite des reconstructions du XIX^e siècle, il a fait l'objet de plusieurs projets successifs dont certains n'ont été que partiellement réalisés avant d'être abandonnés ou modifiés. Dans l'élévation sud de la nef subsistent les vestiges, déjà évoqués plus haut, d'une porte murée contre laquelle l'escalier donnant accès à la tour sud et l'enfeu de l'abbé Bégon furent appliqués (fig. 15, 31). Dans le même secteur, on observe que les supports massifs disposés au revers de la façade occidentale ont été modifiés afin de permettre la mise en place du nouveau portail et de son tympan et de prolonger la nef aux dépens du vestibule initialement prévu (fig. 26). Par ailleurs, à la jonction des tribunes et des tours, il est visible que des reprises en sous-œuvre ont été effectuées afin d'établir la connexion entre les tribunes et l'escalier intramural de la façade occidentale (fig. 33). É. Vergnolle *et alii* voient dans ces anomalies la succession de trois projets. Les auteurs considèrent que la construction des escaliers droits, montant aux étages des tours, serait responsable du remplacement de la porte primitive qui ouvrait la troisième travée du bas-côté sud par une nouvelle porte, plus large, ouverte à la base de la tour sud. En conséquence, cet aménagement rendrait compte d'une modification du projet initial dont la date d'ouverture coïnciderait avec la mise en place de l'enfeu de l'abbé Bégon que l'on suppose avoir été réalisé vers 1108, peu après la disparition de l'abbé. Lors de cette campagne de modification, les deux tours de façade auraient été édifiées avec leurs escaliers intramurs, le portail et son tympan mis en place en remplacement des portes géminées initialement prévues, et une haute tribune occidentale établie entre les deux tours. Dans une troisième phase, les tribunes de la nef ayant été mises en œuvre entre temps, on aurait procédé à la destruction de la tribune occidentale, au prolongement de la nef jusqu'au pignon occidental, à la mise en place des deux passerelles reliant les tribunes à l'élévation occidentale. Ces opérations auraient nécessité la suppression des colonnes engagées de la première travée de la nef et leur remplacement par des colonnes jumelles.

Lei Huang est assez confus quant à l'évolution du massif occidental dans ses grandes lignes, mais il distingue néanmoins six phases, correspondant aux phases 3, 4, 6, 7, 8 et 10 du schéma chronologique général qu'il propose pour l'édifice⁵⁴. Les quatre premières, inscrites dans une progression horizontale du chantier seraient antérieures à 1110. L'auteur ne se prononce pas, notamment, sur la datation de la dernière phase (phase 10), incluant les tribunes occidentales. Il ne se prononce pas davantage sur la logique du système de circulation et n'est pas très clair quant à la place qu'il attribue au grand portail dans le schéma chronologique proposé⁵⁵.

Discussion et questions

Une première interrogation est portée par l'idée, développée par É. Vergnolle *et alii*, selon laquelle le parti initialement adopté pour le vestibule et les tours occidentales, calqué sur ceux de Saint-Sernin de Toulouse et de Saint-



FIG. 26. CONQUES, REVERS DU TRUMEAU DU GRAND PORTAIL.
Cl. G. Séraphin.

54. L. Huang (2018), en contradiction avec le texte décompose le massif occidental en cinq phases dans la planche I, à savoir les phases 2, 5, 6, 7 et 10.

55. L. Huang (2018) place le tympan dans la phase 4 (p. 174), la phase 7 (p. 181) et la phase 8 (p. 286-287).



FIG. 27. À gauche : Clermont-Ferrand, Notre-Dame-du-Port, portail nord de l'abbatiale (Cl. F. Martorello). À droite : Conques, partie nord du grand tympan du Jugement dernier (Cl. B. Mouton). Noter la position de la boule sous l'inscription du sommet de la bâtière.

Jacques de Compostelle, aurait été abandonné pour des dispositions nouvelles revenant à intégrer dans les tours des tribunes basses, ouvrant sur les bas-côtés par des fenêtres comme c'est le cas dans certaines des églises auvergnates dites « majeures »⁵⁶.

Ce délaissement des influences toulousaines se serait manifesté non seulement dans l'ouverture du vestibule sur la nef, mais aussi par l'abandon des portails géminés, initialement prévus à l'instar de la porte des Comtes et du portail occidental de Saint-Sernin, au profit d'un portail à trumeau dont les linteaux en bâtière (simulés à Conques) trouvent des équivalents à Notre-Dame du Port, de même qu'à Mozac (fig. 27). L'attribution de ce basculement à la fin du XI^e siècle tient pour une large part au lien établi par les auteurs entre la mise en place de l'enfeu de Bégon et celle des escaliers latéraux donnant accès à la tribune ouest. Or il a été établi plus haut que les indications portées par l'enfeu, par le fait que celui-ci résultait visiblement d'un remontage tardif, devenaient inutiles pour dater la mise en place de ces escaliers. C'est également le cas des chapiteaux qui encadrent la porte basse de la tour sud, laquelle résulte elle aussi d'un remploi, peut-être contemporain des restaurations du XIX^e siècle (fig. 17).

En tout état de cause, la datation du massif occidental, autant qu'à la place de l'enfeu de Bégon, tient également aux relations stylistiques qui ont été établies entre le grand tympan de Conques et certaines œuvres sculptées réputées bien datées de Saint-Jacques de Compostelle, et aussi, d'une façon plus extensive, avec la sculpture romane auvergnate. Mais, sur ces points également, la discussion reste ouverte.

Conques, Saint-Jacques-de-Compostelle et les « majeures » auvergnates

Les liens évidents qui associent le style et l'iconographie du grand tympan de Conques avec un chapiteau de Saint-Jacques-de-Compostelle ont été mis en avant par É. Vergnolle *et alii*, de même que par Lei Huang, pour attribuer les deux œuvres à une même main. En admettant que la datation du chapiteau de la cathédrale galicienne se situait entre 1112 et 1124⁵⁷ au plus tard, ils en ont déduit que l'intervention du maître du tympan et de son équipe devait être placée dans le tout début du XII^e siècle. Pour les uns, le chapiteau de Saint-Jacques aurait précédé le tympan de Conques. Pour d'autres, au contraire, le sculpteur de Compostelle serait venu de Conques. C'est l'avis auquel se range Lei Huang, à la suite de Terence Le Deschault de Monredon⁵⁸. Ces auteurs réfutent donc tous l'avis de M. Durliat, selon lequel les deux œuvres ne seraient pas de la même main, mais auraient puisé leur répertoire formel dans une source iconographique commune : le chapiteau compostellan aurait précédé d'une vingtaine d'années au moins le tympan rouergat attribué

56. Sont comptées usuellement au nombre des églises romanes majeures d'Auvergne la basilique Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, l'église Saint-Austremoine d'Issoire, la basilique Notre-Dame d'Orcival, l'église de Saint-Nectaire et l'église de Saint-Saturnin.

57. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 142.

58. HUANG 2018, p. 382. LEDESCHAU 2015, d'après NICOLAI (B.), RHEIDT (K.), « Nuevas investigaciones sobre la historia de la construcción de la catedral de Santiago de Compostela » dans *Ad Limina*, vol. 1, 2010, p. 53-79 (63-65) ; SENRA (J. L. dir.), *En el principio : Génesis de la Catedral Románica de Santiago de Compostela. Contexto, construcción y programa iconográfico*, Santiago de Compostela, 2014 ; NICOLAI (B.), RHEIDT (K.) dir. : *Santiago de Compostela, Pilgerarchitektur und bildliche Repräsentation in neuer Perspektive*, Berne, Berlin, Bruxelles, Frankfurt, Oxford, New-York, 2015 (Compte-rendu par PLÖTZ (P. R.) dans *Ad Limina* / Vol. 7, n° 7, 2016, Santiago de Compostela, p. 212-221).

par l'auteur aux années 1140, à moins que ce chapiteau ne soit lui-même le fait d'une restauration, plus tardive que le contexte architectural dans lequel il s'inscrit ne le laisse présumer. Sur ce point, les rapprochements opérés également entre le tympan rouergat et certains reliefs du portail des Orfèvres ne sont pas non plus d'un secours décisif : d'une part l'époque à laquelle le rédacteur du guide du Pèlerin a témoigné de l'existence de ces reliefs reste incertaine (entre 1140 et 1150 ?) – d'autre part, l'interprétation de la date inscrite qui conduit à dater le portail des Orfèvres de 1105 ou 1103 reste controversée et, par ailleurs, celui-ci a manifestement fait l'objet, après le début du XII^e siècle, d'importants remontages dans lesquels de nouveaux reliefs auraient pu être insérés dans la composition originelle⁵⁹. La marge d'incertitude qui en résulte ne contredit donc en rien les estimations de M. Durliat.

En dépit de ces réserves, convaincu que le tympan de Conques a précédé les sculptures de Compostelle, Lei Huang en a conclu qu'il avait nécessairement été réalisé avant 1105 (ou 1103 ?). Outre que la date du portail des Orfèvres a été fermement remise en question par Marcel Durliat⁶⁰, il est surprenant dans ce cas, d'une part que l'œuvre majeure et novatrice du maître du tympan de Conques n'ait été mise au crédit de l'abbé Bégon, ni par son épitaphe, ni par les *Nomina abbatum* et, d'autre part, que le rédacteur du Guide du pèlerin, de passage à Conques peu avant 1150, ait également passé sous silence une œuvre aussi notable.

Les « majeures » auvergnates

Des liens tout aussi évidents que les précédents rapprochent Conques des standards de la sculpture romane auvergnate. Ces liens apparaissent tout particulièrement dans les œuvres attribuées par É. Vergnolle *et alii* au maître du tympan. Les deux linteaux en bâtière de Conques⁶¹ sont très proches, en effet, de celui du portail sud de Notre-Dame du Port, tant par leur composition cernée par un bandeau portant inscription que par la position de l'épi de faitage sphérique placé sous l'angle supérieur de l'inscription (fig. 27)⁶². Le chapiteau de l'Avare (n° 156) renvoie également à la même église, jusqu'au détail des abaques légèrement concaves et dépourvus de dé médian, de même que les chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthé, nombreux dans les tribunes. Dans la composition comme dans le détail des folioles soudées à leurs extrémités, ces derniers sont similaires à ceux de Notre-Dame-du-Port, de Mozac, de Volvic et surtout de ceux d'Issoire. Outre les similitudes qui apparaissent entre le chapiteau de l'Avare de Conques (n° 156) et ses homologues de Notre-Dame-du-Port et d'Ennezat, il convient de mentionner celle qui rapproche les chapiteaux des archanges et des anges (n° 228 et 229) de ceux de Volvic et, une fois encore, de Notre-Dame du Port (fig. 28)⁶³. Au crédit de l'atelier du maître du tympan, É. Vergnolle *et alii* placent également les chapiteaux de l'arcature médiane de l'abside. Détail caractéristique, le feuillage en crosse sphérique de l'un d'entre eux est effectivement très semblable à celui d'un chapiteau de Notre-Dame-du-Port, mais aussi à l'un de ceux qui ornent le déambulatoire de la cathédrale de Sens (fig. 29).

Sur la façade occidentale, le bandeau mouluré cernant le gâble du tympan, supposé refait à l'identique par Formigé, présente le même profil que ceux qui couronnent le tambour de la tour-lanterne ainsi que la vasque claustrale. Or ce profil remarquable, un tore dégagé par des filets anguleux, se retrouve également sur les gâbles du chevet d'Issoire ainsi qu'au chevet de Volvic. Enfin, il est difficile de ne pas voir dans les rosaces polychromes qui ornent le grand pignon occidental de Conques, une réplique de celles qui sont omniprésentes dans les parties hautes des chevets d'Issoire, de Saint-Nectaire, de Saint-Saturnin et de Notre-Dame-du-Port, ainsi que de nombreuses autres églises auvergnates (fig. 30).

Compte tenu de ces données, la question se pose donc du sens dans lequel les transferts de formes ont pu s'opérer entre Conques et les églises romanes d'Auvergne et, par conséquent, de l'époque à laquelle ces transferts ont pu avoir lieu.

59. VIELLIARD 1963, p. XII et p. 101, n. 2. DURLIAT 1990, p. 340-341.

60. DURLIAT 1990, p. 340-341.

61. Les linteaux en bâtière de Conques, selon les dessins de Formigé, seraient fictifs et composés en fait de quatre dalles rectangulaires reposant en bascule sur les supports latéraux et le trumeau. Cf. VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 16.

62. Les linteaux en bâtière, inscrits sous une archivolt de décharge en plein cintre sont un des caractères récurrents des églises romanes auvergnates. On les rencontre entre autres à Mozac, Saint-Médulph de Saint-Myon, Thuret, le Puy-en-Velay (porche Saint-Jean) et au Chambon-sur-Lac.

63. Cf. notamment Notre-Dame-du-Port, Ennezat, Brioude... Numérotation des chapiteaux conforme à DURLIAT 1990 et à VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 62 et 114.

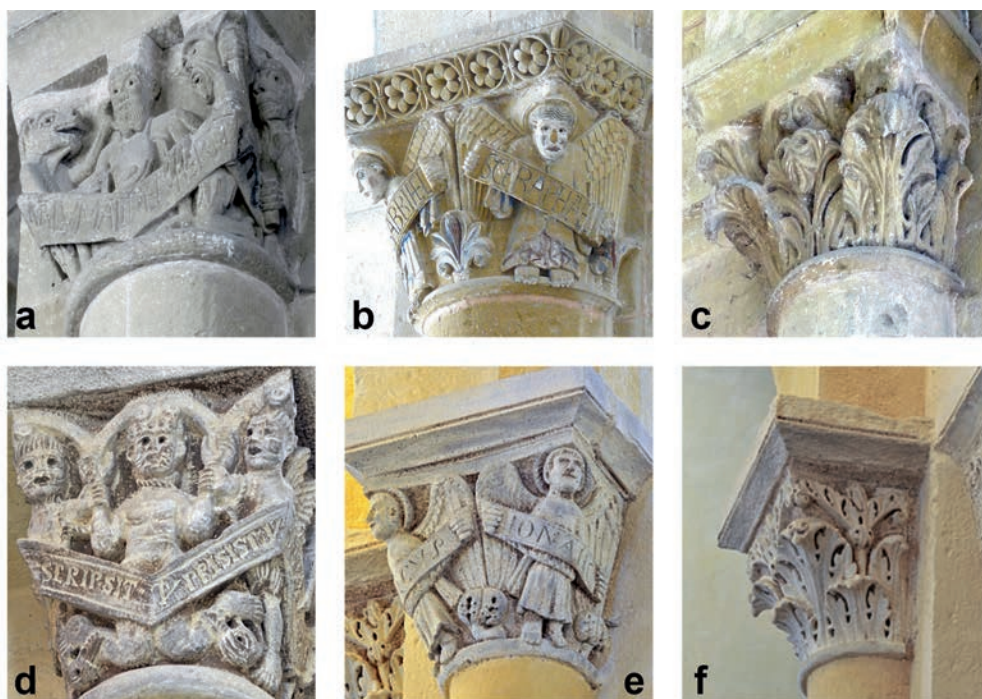


FIG. 28. Repérage des formes et thèmes communs aux abbaitiales de Conques (a, b, c) et de Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand (d, e, f). Cl. G. Séraphin et R. Fromont.

On sait par les sources écrites que le chantier de l'abbatiale de Notre-Dame-du-Port était encore en cours en 1185. Il aurait débuté vers le milieu du XII^e siècle selon M. Durliat, ou un peu plus tôt, avant 1137, selon L. Cabrero Ravel⁶⁴. Si l'on accepte ces bornes chronologiques, il convient de situer le tympan méridional et son linteau en bâtière vers le milieu du siècle. Dans les mêmes pages que celles consacrées à Notre-Dame-du-Port, L. Cabrero Ravel date la construction de Mozac du deuxième quart du XII^e siècle, en accord sur ce point avec M. Thibout et B. Craplet qui situent le début du chantier (peu) après 1131⁶⁵. Pour D. Morel et Caroline Roux, l'église Saint-Austremoine d'Issoire et celle de Volvic, dont les moulures toriques offrent le même profil que le gâble de Conques, auraient été édifiées, la première entre le deuxième quart et la fin du XII^e siècle, la seconde, dans le deuxième tiers du XII^e siècle (entre 1130 et 1169). Chamalières, dont le chapiteau de l'Avare est proche de celui de Conques, serait du premier tiers du XII^e siècle⁶⁶. Orcival, dont l'avant-



FIG. 29. CROSSES DE FEUILLES EN FORME DE COQUE. a : Conques, arcature de l'abside principale. b : cathédrale de Sens, arcature de l'abside. c : Notre-Dame-du-Port. Cl. G. Séraphin et R. Fromont.

64. CABRERO RAVEL 2003, DURLIAT 1982, p. 489

65. CRAPLET 1955, THIBOUT 1961, p. 280, CABRERO RAVEL 2003, p. 324.

66. MOREL 2009, ROUX 2003, PERRY 2003.

nef est similaire à celle de Conques, ne daterait que du troisième quart du XII^e siècle. Tous ces édifices auvergnats, que leurs dispositions architecturales, leur décor sculpté ou leur modénature relie plus ou moins étroitement à Conques, sont donc supposés avoir été entrepris dans le second quart ou le second tiers du XII^e siècle. Ces datations prêtent évidemment lieu à discussion, mais elles sont confortées, pour certaines d'entre elles, par la présence de parements appareillés en pierre de Volvic dont l'usage, selon Caroline Roux, ne se serait développé en Auvergne qu'à partir du milieu du XII^e siècle⁶⁷.

L'idée que Conques ait constitué la source stylistique de l'ensemble de l'architecture romane auvergnate étant peu vraisemblable, on est réduit à admettre que c'est bien de l'Auvergne vers Conques que s'effectuèrent les transferts, ce qui n'est pas sans poser d'épineux problèmes chronologiques dans la mesure où la datation admise pour le maître du tympan de Conques est antérieure d'une trentaine d'années à celle que l'on attribue consensuellement aux « majeures » auvergnates. Conscient du problème, Lei Huang, considérant que la paternité des formes attribuables au Maître du tympan de Conques et à son atelier était à rechercher à Mozac, en a déduit, en accord sur ce point avec Jean Wirth, que l'abbatiale auvergnate, jusqu'à présent attribuée au deuxième quart du XII^e siècle, devait nécessairement être vieillie de deux ou trois décennies au moins, compte tenu du *terminus ante quem* de 1103-1105 retenu pour le tympan du Jugement dernier. Un tel réajustement soulève cependant une nouvelle difficulté dans la mesure où il conviendrait de l'appliquer à l'ensemble des églises romanes d'Auvergne. Cette difficulté explique que Lei Huang ait conclu à la nécessité de « réviser la chronologie des églises auvergnates » en fonction des observations qu'il a pu produire quant aux techniques mises en œuvre à Conques, en net désaccord sur ce point avec les thèses de D. Morel concernant les mêmes sujets⁶⁸.

On ne peut donc que constater le décalage qui sépare désormais les estimations de M. Durliat, B. Phalip, D. Morel et L. Cabrero Ravel, d'une part, qui conduisent à placer le tympan de Conques dans le deuxième tiers du XII^e siècle, et celles de J. Wirth et L. Huang de l'autre, pour qui le tympan aurait été exécuté dès les premières années du siècle. Compte tenu de la fragilité de l'argument tenant à l'épithaphe de Bégon et à la datation du portail des Orfèvres, il ressort en dernier lieu que la question de la place du tympan de Conques dans l'histoire de l'architecture n'est pas définitivement réglée.

Les fausses tribunes occidentales

Les circulations au niveau des tribunes ont posé semble-t-il des problèmes complexes aux constructeurs. Les escaliers latéraux, plaqués contre les élévations externes des bas-côtés (fig. 31) donnent accès, à mi-niveau, à une tribune basse d'où partent deux escaliers intramurs symétriques, inclus dans l'élévation occidentale, escaliers droits relayés par des vis logées dans des tourelles reposant sur des culs de lampe ornés, afin de donner accès aux étages supérieurs des tours. À mi-volée, les escaliers intramurs se connectent aux tribunes de la nef par l'intermédiaire de coursiers ou de passerelles portées par des arcs. Les passerelles ouvrent sur la première travée de la nef par des baies géminées reconduisant la forme de celles des tribunes.

La porte basse du bas-côté sud, condamnée par l'un des deux escaliers latéraux qui montent aux tribunes basses, montre que ces dernières n'ont pas fait partie du projet initial (fig. 15 et 31). En l'absence de toute trace d'un quelconque organe de distribution ayant pu précéder ces escaliers, on peut s'interroger sur le parti initialement conçu pour distribuer les tours. Le renforcement des contreforts d'angle extérieurs laisse penser qu'on a peut-être imaginé de loger des vis d'escalier dans la surépaisseur des maçonneries comme on l'avait fait à Saint-Sernin. À défaut, ce serait par les tribunes



FIG. 30. ÉTOILES À HUIT BRANCHES INSCRITES DANS UN CERCLE.
À gauche : Conques, façade occidentale. À droite : Issoire, chevet.
Cl. G. Séraphin et R. Fromont.

67. ROUX 2003.

68. HUANG 2018, p. 395 et 2021, p. 182. MOREL 2009. Voir également ALLIOS 2017 (p. 14), qui situe la construction de Saint-Nectaire entre 980 et 1080 en se fondant sur des mesures radiocarboniques.

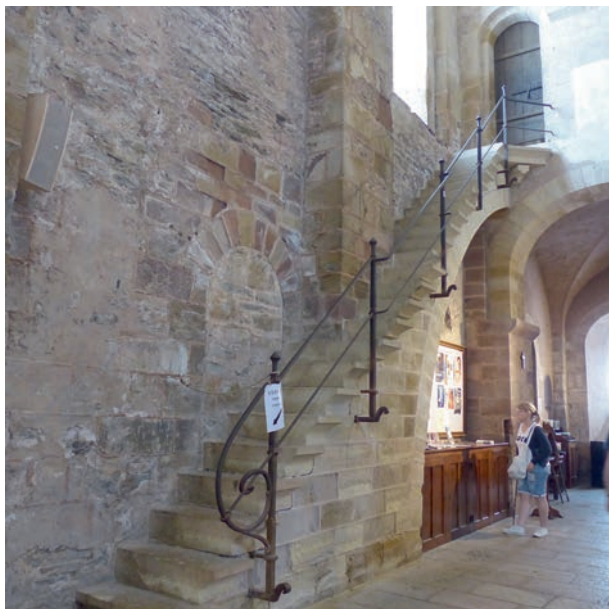


FIG. 31. CONQUES, BAS-CÔTÉ SUD. Porte murée masquée par l'escalier d'accès à la salle d'entresol de la tour sud. Cl. G. Séraphin.

latérales qu'on aurait envisagé d'accéder aux étages des tours. Celles-ci auraient été raccordées par une tribune occidentale, analogue à celles du transept de Saint-Sernin et à celle du massif occidental de Marcihac-sur-Célé. On peut penser que cette tribune occidentale a bien été réalisée, à en juger par le décalage des assises de chaînage et l'épaisseur des supports du doubleau de la première travée. L'attribution de ces indices à l'arrachement des grandes arcades d'une tribune occidentale reste toutefois très incertaine.

Si l'on retient néanmoins cette hypothèse, il est logique de supposer qu'on aurait prévu de relier les tribunes latérales et la tribune occidentale par des salles établies au même niveau à l'intérieur des tours. L'existence de telles salles pourrait expliquer les deux baies libres percées en vis-à-vis dans chacune des tours et ouvrant aujourd'hui sur le vide mais à des hauteurs différentes : l'une côté escalier, l'autre côté tribunes. Celles ouvrant sur les volées intramurales (fig. 30, f1) pourraient passer pour des baies de second jour. La position de plain-pied de celles qui ouvrent côté tribunes exclut en revanche l'hypothèse d'anciennes fenêtres en suggérant qu'il s'agissait plutôt de passages

destinés à assurer la communication des tribunes latérales avec les tours (fig. 32, 34, p1). On doit donc supposer que des communications similaires, dont rien n'aurait subsisté, auraient été prévues pour ouvrir les tours sur la haute tribune occidentale. Le pilastre (fig. 32, s) qui porte la coursière au revers de la façade aurait été initialement destiné à porter le doubleau médian de cette tribune. Pour autant, l'appartenance à l'époque médiévale de ces passages et du niveau qu'elles

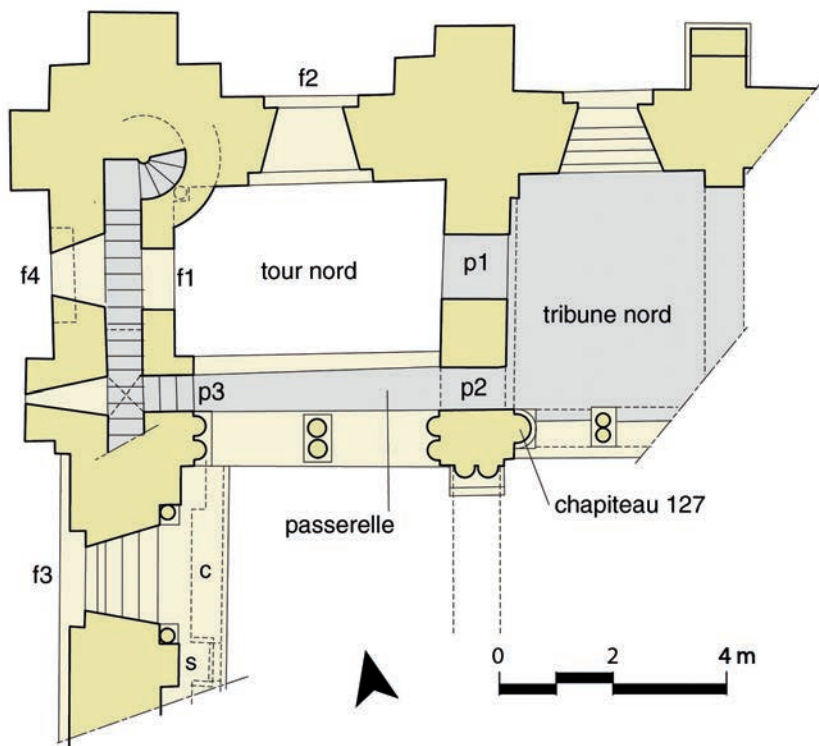


FIG. 32. CONQUES, TOUR NORD. Plan au niveau des tribunes latérales de la nef. **c** : coursière occidentale. **f1** : fenêtre de second jour. **f2** : grande fenêtre latérale. **f3** : fenêtre à tore limousin. **f4** : fenêtre d'éclairage de l'escalier intramural. **p1** : passage de communication avec la tribune nord. **p2** : porte de communication entre la tribune nord et la passerelle. **p3** : porte d'accès à la passerelle depuis l'escalier intramural. **s** : pilastre support de la coursière occidentale. Relevé et dessin G. Séraphin.



FIG. 33. CONQUES, TOUR NORD-OUEST, élévation est, côté tribune latérale. **a** : atlante. **ch 127** : chapiteau n° 127. **d** : arc de décharge non traversant. **p1** : passage. **p2** : porte d'accès à la passerelle formant fausse tribune. **r** : reprise de parement en saignée pour la mise en place de la colonne engagée et de la porte **p2**.
Cl. G. Séraphin.

distribuait dans les salles reste incertaine et l'hypothèse que ces aménagements soient modernes ne peut être exclue d'emblée. De fait, plusieurs indices montrent que ces étages connectés aux tribunes ont bien existé. En témoignent les encastrement visibles dans la tour sud au contact des arcs qui portent les passerelles maçonnées. Dans la tour nord, les indices probants résident dans les plaques d'enduit chaulé qui subsistent sur les parements intérieurs, ou qui ont laissé une trace claire après la chute. La limite supérieure de ces traces indique l'ancien niveau de plancher (n, fig. 34). On constate que ces niveaux intermédiaires sont venus recouper les grandes baies latérales des élévations sud et nord ainsi que les supports des tourelles d'escalier, ce qui pose un épineux problème de chronologie. Le fait que les baies de second jour (f1) soient solidaires des mêmes tourelles d'escalier ne contribue pas à l'éclaircir.

On doit s'interroger également quant aux retraites de parement qui se font face sous le demi-berceau de la tour nord (r, fig. 34). Elles sont nécessairement antérieures à la tourelle d'escalier qui a dû s'y adapter. Il reste à déterminer si ces deux retraites ont pu correspondre à un

niveau de plancher ou bien si elles étaient destinées à greffer une voûte transversale en berceau, avant que l'on opte pour les demi-berceaux longitudinaux actuels. Sur cette question, les deux larges trous d'encastrement ménagés dans l'élévation nord au-dessus de la grande fenêtre ne sont pas décisifs dans la mesure où ils auraient pu accueillir les poutres d'un plancher aussi bien que les cintres d'une voûte (e1, fig. 34). La seconde option semble la plus plausible, mais elle n'implique pas que le berceau prévu ait été effectivement réalisé. Elle expliquerait, entre autres, que l'arc de décharge de l'élévation est, côté tribune, ne soit pas traversant (d, fig. 33).

L'escalier droit et le grand portail

Si l'existence d'une tribune haute occidentale semble *a priori* incompatible avec les tourelles d'escalier et avec les grandes fenêtres latérales qui éclairent les tours, elle ne l'est pas en revanche avec l'escalier droit intramural qui aurait pu ouvrir sur les salles correspondantes par les portes étroites qui débouchent aujourd'hui sur les passerelles formant fausses tribunes (p3, fig. 32 et 34).

La hauteur des salles ou chapelles aménagées à l'entresol des tours est compatible également avec le niveau d'imposte du pilastre qui aurait dû séparer les portails jumeaux au revers de la façade (fig. 26), ce qui laisse supposer que ces salles basses auraient pu se prolonger par une tribune au même niveau qui serait passée au-dessus des arrièrevoussures des portails au revers de la façade occidentale. Au moment de leur mise en place ou de leur conception, le grand portail au tympan n'avait donc pas encore été envisagé. On peut penser que la mise en place du nouveau portail a impliqué de surélever la tribune occidentale, compte tenu de la hauteur du plein-cintre nécessaire pour franchir l'avant-nef unifiée. Depuis les salles basses, les deux volées symétriques qui permettent d'atteindre l'entrée des escaliers intramurs, reposent sur l'extrados de cette nouvelle voûte sans atteindre toutefois la hauteur de seuil de ces accès. Si l'on admet que les restaurations du XIX^e siècle ont reconduit les dispositions médiévales, on peut en déduire que la basse tribune centrale (la tribune d'orgue) et le grand portail occidental ont probablement résulté d'un même projet correspondant à un troisième état dans la constitution du massif occidental et postérieur (de peu ?) à l'établissement de l'escalier intramural.

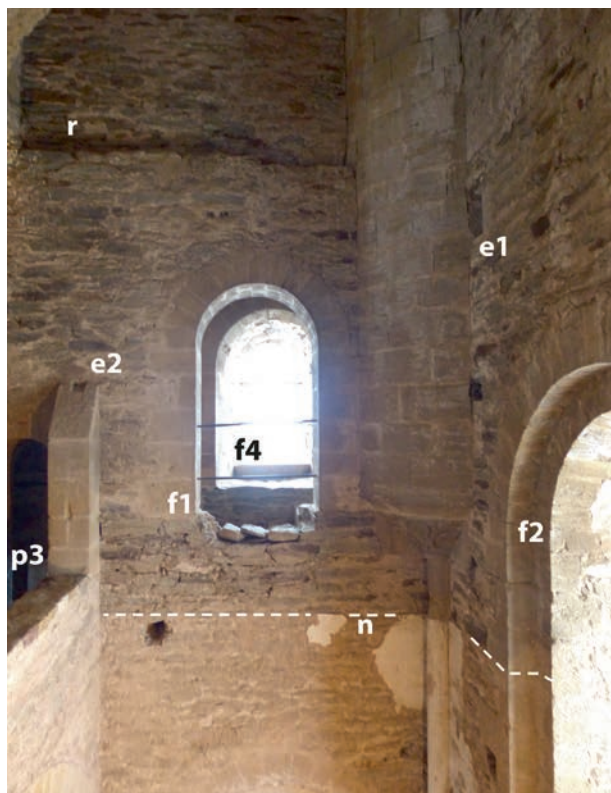


FIG. 34. CONQUES, VUE INTÉRIEURE DE LA TOUR NORD au niveau des tribunes latérales de la nef. **e1** : trou d'encastrement d'une pièce de charpente. **e2** : trou d'encastrement lié à un ancien garde-corps ou à un cloisonnement. **f1** : fenêtre de second jour. **f4** : fenêtre d'éclairément de l'escalier intramural. **n** : ancien niveau de plancher marqué par les plages d'enduit en place. **p3** : porte d'accès à la passerelle depuis l'escalier intramural. **r** : retraite de parement. Cl. G. Séraphin.

les retombées ont condamné partiellement la fenêtre préexistante de la salle basse de la tour sud et n'ont épargné celle de la tour nord qu'au prix d'un rattrapage hasardeux. Côté ouest, les passerelles ont été raccordées aux escaliers intramurs par l'intermédiaire de portes sans doute préexistantes (p3, fig. 32 et 34). Côté tribune, il semble que l'ouverture de nouvelles portes (p2), en remplacement des passages antérieurs, ait nécessité d'opérer en sous-œuvre en sectionnant la retombée des grands arcs de décharge. Pour cela, on mit à contribution des atlantes, destinés primitivement à un autre emploi, et retaillés pour en faire des consoles à réinsérer à la retombée des grands arcs (fig. 24, d et fig. 33). Au Nord, cet aménagement dut suivre de peu l'achèvement des tribunes latérales. La porte nouvellement percée s'est adaptée en effet au niveau effectif de ces tribunes, alors que le seuil de l'ancien passage, plus haut d'une vingtaine de centimètres, indique le niveau initialement prévu pour ces tribunes (fig. 33).

L'aménagement de grandes baies géminées, ouvrant les passerelles sur la première travée de nef, a eu pour effet de simuler visuellement une continuité des tribunes latérales jusqu'à la façade occidentale. Les caractères stylistiques de ces baies laissent supposer qu'elles furent mises en place en même temps que celles de la seconde travée de la nef. M. Durliat, à la suite de J. Bousquet, a insisté sur la « qualité détestable » des chapiteaux et des atlantes venus orner cette

donc, de la façade. L'idée développée par Lei Huang, que le portail occidental ait été réinséré en sous-œuvre dans une maçonnerie préexistante ne contredit pas ce scénario⁶⁹.

Comme ce fut le cas aux extrémités des deux bras du transept, l'abandon des tribunes hautes initialement projetées a impliqué la mise en place d'une coursière de remplacement. Pour la porter, deux demi-arcs ont été lancés sur le pilastre central conçu tout d'abord pour recevoir la retombée d'un doubleau. Un changement radical de parti ayant consisté à prolonger la nef jusqu'à la façade occidentale, comme c'est le cas à Orcival, est probablement à l'origine de cet abandon, comme l'ont bien montré É. Vergnolle *et alii* qui ont fait coïncider cette modification avec la fin du chantier de l'abbatiale⁷⁰. Compte tenu des poussées occasionnées par ce changement, des voûtes en demi-berceau ont dû être posées dans les tours (en lieu et place des berceaux antérieurs ?) afin de contrebuter le prolongement du berceau de la nef.

À moins de supposer que les salles hautes prévues dans les tours au niveau des tribunes n'aient pas été réalisées, on s'explique mal, en revanche, la raison pour laquelle elles auraient été supprimées au profit d'étroites passerelles, peu commodes et dont la mise en œuvre posa manifestement problème aux constructeurs. Quoi qu'il en soit, le soin apporté au décor des culs-de-lampe sous les tourelles d'escalier et, surtout, l'implantation à mi-hauteur des grandes fenêtres latérales, accréditent l'idée qu'au-dessus du niveau d'entresol, les tours ont bien été conçues à ce moment comme de « hautes cages vides », selon l'expression utilisée par É. Vergnolle *et alii*.

De fait, les passerelles, assimilables à de fausses tribunes, ont été lancées sur de grands arcs porteurs dont

69. HUANG 2018, p. 174-175. FAVREAU *et alii* 1984, p. 17, d'après Louis Balsan, considèrent que l'emplacement actuel du portail ne correspond pas à son emplacement primitif et que son remontage pourrait ne remonter qu'au XIV^e ou au XV^e siècle.

70. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 96.



FIG. 35. TAILLOIRS ORNÉS D'UN RINCEAU DE PALMETTES ALTERNÉES. **a** : Conques, tribune nord, chapiteau n° 127. **b** : Rabastens : baies géminées des tribunes (XIII^e siècle). **c** : Lauzerte, fenêtre géminée d'une maison médiévale (XIII^e siècle). **d** : Penne d'Agenais, fenêtre géminée d'une maison médiévale (XIV^e siècle). *Cl. G. Séraphin.*

partie des tribunes⁷¹. Pour É. Vergnolle *et alii*, ces œuvres auraient atteint « le sommet de l'épuisement stylistique » et témoigneraient d'un chantier arrivé à son terme à « une date assez tardive : vers 1130-1140 »⁷². L. Huang les place dans sa phase 10, la dernière du schéma chronologique qu'il propose, mais n'avance pas de datation pour cette phase ultime.

Si la qualité médiocre des chapiteaux n'est pas d'un grand secours pour dater cette phase du chantier, la modénature offre néanmoins quelques prises à l'analyse. Le rinceau de palmettes alternées qui orne le tailloir du chapiteau 127, reprise sur le chapiteau 124, est un thème déjà présent sur le chapiteau n° 235 attribué à l'atelier de Bégon et évoqué plus haut à propos de l'enfeu de l'abbé (fig. 35). Or il s'agit d'un motif récurrent dans les œuvres de la fin du XII^e siècle ou la première moitié du XIII^e siècle, voire plus tardives encore, dans le Sud-Ouest⁷³. Au niveau des bases, les plinthes cernées par un bourrelet renvoient également à un vocabulaire tardif, de même que les scoties aplaties ou surcreusées sur le tore inférieur⁷⁴. C'est également le cas des griffes animées de personnages (fig. 36)⁷⁵. Ces caractères propres aux deux premières travées des tribunes se retrouvent également, pour certains d'entre eux, dans les tribunes du bras sud du transept, associés à des bases prismatiques ou aux angles échancrés, mais aussi à des chapiteaux, attribuables pour certains à l'atelier de Bégon, pour d'autres au sculpteur de la sirène du bras sud du transept⁷⁶ et pour d'autres encore aux sculpteurs d'inspiration auvergnate associés consensuellement au maître du tympan. Tous ces ouvrages pourraient donc être sensiblement plus tardifs que ce que l'on a pensé jusqu'à présent.



FIG. 36. CONQUES, TRIBUNES LATÉRALES SUD, base du chapiteau double n° 150. Plinthe cernée par un bourrelet torique et griffes animées. *Cl. G. Séraphin.*

La console et le départ en triple tore de l'arc qui cerne de la baie géminée de la passerelle sud, de même que les atlantes grimaçants et que la tête grotesque placée sous la ligne d'appui de la tribune nord (fig. 24, c), n'incitent pas davantage à placer cette campagne de construction avant la fin du XII^e siècle. Cette estimation est confortée par l'association, dans les parties hautes de la façade occidentale, à de grandes fenêtres limousines à chapiteaux-bagues. Semblables à celles du chevet de Saint-Léonard-de-Noblat, ces fenêtres sont difficilement concevables

71. DURLIAT 1990, p. 439.

72. VERGNOLLE *et alii* 2014, p. 141.

73. Triforium de Notre-Dame-du-Bourg à Rabastens, maisons gothiques de Lauzerte et de Penne d'Agenais, église de Salviac, château de Saint-Félix-de-Lauragais, hôtel de ville de Saint-Antonin-Noble-Val, portail d'Espira-de-l'Agly, portail de Lisle-sur-Tarn...

74. Cf. base n° 127, dans VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 140, p. 138.

75. Le traitement des bases jumelées du support n° 150 rappelle celui des bases de la travée la plus récente de la cathédrale Saint-Étienne de Périgueux.

76. Cf. le chapiteau 215. Ce sculpteur, reconnaissable aux minces bourrelets qui structurent ses motifs, est probablement l'auteur de l'une au moins des plaques montées dans l'un des tympans de la porte des Orfèvres à Saint-Jacques de Compostelle.

avant le dernier tiers du XII^e siècle, de même que les rosaces polychromes qui les accompagnent et qui sont manifestement empruntées aux chevets auvergnats de la seconde moitié du siècle (fig. 30)⁷⁷.

La possibilité que le doublet limousin de la façade occidentale soit plus récent qu'estimé, indépendamment des remontages dont il a pu faire l'objet, concerne nécessairement les rosaces auvergnates qui accompagnent ces fenêtres ainsi que l'oculus qui les surmonte. Or ce grand oculus, animé par des macarons, est très proche de celui du bras nord, mais également de celui du bras sud où des boules remplacent les macarons. Ils doivent être rapprochés également de l'encadrement de porte réinséré dans la première travée de la nef et qui semble provenir de bâtiments claustraux démolis au XIX^e siècle (fig. 37). Ces ouvrages, s'ils sont bien contemporains les uns des autres, ce qui semble évident par le fait qu'ils sont postérieurs aux deux grandes baies limousines du pignon occidental, peuvent difficilement se concevoir avant le milieu du XII^e siècle. À moins de supposer des remplois, cette estimation minimale devrait donc s'appliquer également aux deux anges aux phylactères qui encadrent la porte de la première travée, elle-même contemporaine des tailloirs qui ornent l'enfeu de l'abbé Bégon.

Mais, sur ce point, la compréhension et la chronologie de ces ouvrages nécessite encore d'être précisée.



FIG. 37. CONQUES : THÈME DES MOULURES CREUSES ANIMÉES PAR DES MACARONS POLYAGONAUX OU PAR DES BOULES. **a** : pignon de la façade occidentale. **b** : pignon du bras nord du transept. **c** : pignon du bras sud du transept. **d** : porte de l'élévation sud de la tour sud. *Cl. G. Séraphin*.

En conclusion

Le scénario chronologique admis par les auteurs récents situe l'essentiel de la construction de l'abbatiale entre le milieu du XI^e siècle et les deux premières décennies du siècle suivant. En dépit de la force des arguments sur lesquels il est fondé, ce scénario n'est pas indiscutable. Une de ses faiblesses réside dans le fait qu'il s'appuie sur une analyse déconnectée de celle du cloître et qu'il tend à mettre de côté les indices discordants. Or une multitude de détails contradictoires, d'anomalies dans la mise en œuvre, ou de formes évoquant des ouvrages habituellement attribués à des époques plus récentes que celles retenues, suggèrent un scénario différent : celui d'une église entreprise dans les premières décennies du XII^e siècle sur les bases d'un édifice antérieur partiellement effondré et dont le chantier se serait poursuivi jusqu'à la fin du siècle voire les premières années du siècle suivant. Au demeurant, le présent article, loin de prétendre relever l'ensemble des discordances, qu'elles soient structurelles ou stylistiques, qui pourraient remettre en cause ponctuellement la compréhension qu'on a de l'édifice, ne s'est attaché qu'à certaines d'entre elles⁷⁸.

Quelle que soit l'option retenue quant aux bornes chronologiques du chantier, on peut s'interroger sur les conditions d'utilisation d'un édifice dont l'avancement se serait opéré par tranches horizontales comme le suggèrent, sans doute à juste titre, les analyses de É. Vergnolle *et alii* et celles de L. Huang, soit que le chantier ait été réalisé dans un temps très court avec un enchaînement continu des différentes phases, soit que l'espacement des différentes phases réparties sur le temps long ait justifié de clôturer chacune d'elles par la mise en œuvre de couvertures provisoires. La logique fonctionnelle

77. Entre autres Notre-Dame-du-Port, Issoire, Saint-Nectaire, Chauriat...

78. Entre autres, l'incompatibilité de certaines fenêtres des chapelles du chevet, les têtes couronnées de fleurs de lis du chapiteau n° 89 et du grand tympan, l'arcature de l'aile occidentale du cloître, ses remplois, ses reliefs plaqués sur l'élévation et son décor peint, le raccordement hasardeux des pilastres médians avec le couvrement des portes percées en partie basse, à l'extrémité sud du transept, les traces d'encastrement éparpillées au niveau de la porte haute de la tourelle d'escalier, la base amputée par l'ouverture du même escalier sur la coursive sud, la porte haute de l'élévation sud du massif occidental (fig. 38)...

du pèlerinage suppose que l'édification du chevet, de son déambulatoire et du transept, ait été réalisée en priorité. Or le fait que, jusqu'à l'extrême fin du XI^e siècle, cette partie de l'église et ses voûtes aient été en passe de s'effondrer à tout moment, impose que sa reconstruction ait précédé la réalisation par tranches de la nef et non l'inverse, ce qui suppose de situer le *terminus a quo* du chantier vers 1100. On peut s'interroger à ce propos sur les dimensions de l'église attribuée à Oloric du milieu du XI^e siècle. Le fait d'avoir souligné que le cloître nouvellement établi par Bégon, après 1096 se développait au Sud, avec les difficultés topographiques que cela imposait, peut laisser entendre qu'antérieurement ce cloître aurait pu se situer au Nord : l'église d'Odolric, partiellement conservée, aurait été dans ce cas de moindres dimensions que celle que le déplacement du cloître permettait désormais⁷⁹. Cette conjecture (hasardeuse ?) expliquerait la particularité qu'offre le chevet de combiner un plan à chapelles échelonnées (hérité du premier sanctuaire ?) et un plan à chapelles rayonnantes, au prix d'importantes incohérences dans la disposition des fenêtres des ouvrages contigus.

La reconstruction des débuts du XII^e siècle, d'abord inspirée par le chantier de Saint-Sernin, se serait nourrie ultérieurement de l'actualité des chantiers auvergnats du second tiers du XII^e siècle. Certaines des formes auvergnates pourraient avoir transité par Saint-Jacques de Compostelle, ce dont témoignerait, entre autres, le grand tympan. *In fine* le vocabulaire stylistique des maçons et des sculpteurs se serait enrichi de formes importées des chantiers limousins du dernier tiers du siècle, en même temps qu'aurait été introduit l'usage de la serpentine, préalablement testé à Beaulieu-sur-Dordogne. Plutôt que de s'être succédé sur le chantier, il semble que les différents maçons, lapicides et sculpteurs se soient côtoyés, les uns se nourrissant de l'expérience des autres selon leurs capacités. Outre qu'il rejoint les analyses de M. Durliat, un tel scénario offrirait l'intérêt de ne pas impliquer par ricochet une révision totale de la chronologie des églises d'Auvergne comme le suggère L. Huang. Il aurait l'avantage par ailleurs d'expliquer que le rédacteur du Guide du Pèlerin (ou l'un de ses informateurs) n'ait pas fait état lors de son passage à Conques d'une œuvre aussi imposante et supposée aussi novatrice que le grand tympan du Jugement dernier. En choisissant le présent *fabricatur* plutôt que le passé le rédacteur semble avoir voulu exprimer l'idée que la construction de l'abbatiale était justement en cours lors de la rédaction du texte dans les années 1140-1150.

Bibliographie

ALLIOS 2018 : ALLIOS (Dominique), *Les métamorphoses de l'art roman, La Basse-Auvergne (France), du XIX^e siècle à nos jours*, Zagreb – Motovun, 2018.

AUBERT 1938 : AUBERT (Marcel), « Conques en Rouergue », dans *CAF*, 100^e session, Cahors, Figeac et Rodez, Paris, 1938, p. 459-521.

BODARWÉ, FRAY 2017 : BODARWÉ (Katrinette), FRAY (Sébastien), « Les *nomina abbatum* de Conques. Édition critique », dans *Revue Mabillon*, t. XXVIII (2017), p. 147-172.



FIG. 38. CONQUES, ÉLEVATION SUD DE LA TOUR SUD. Porte haute murée surmontant deux trous d'encastrement (dont un condamné). Cette porte, à distance des bâtiments conventuels, ne pouvait donc pas communiquer directement avec eux. Cl. G. Séraphin.

79. Les similitudes précises qu'offre le plan du bras sud du transept avec celui de l'ensemble de l'église de Saint-Pierre-Toirac (Lot) suggère l'hypothèse que l'église primitive ait été limitée à cette partie de l'église actuelle. Cette spéculation reviendrait à attribuer les vestiges retrouvés en fouille à l'époque de Formigé, non à la nef primitive, mais aux premiers bâtiments conventuels. Cf. CAUSSE, *ARCATURE* 1991 ; VERGNOLLE *et alii* 2014, fig. 18, p. 82.

BONASSIE, GOURNAY 1995 : BONASSIE (Pierre), GOURNAY (Frédéric de), « Sur la datation du Livre des Miracles de sainte Foy de Conques » dans *AM*, t. 107, n° 212 (1995), p. 457-473.

CABANOT 1993 : CABANOT (Abbé Jean), « Marcihac, ancienne abbatale Saint-Pierre », dans *CAF*, 147^e session (1989) *Quercy*, Paris, SFA, 1993, p. 239-264.

CABRERO RAVEL 2003 : CABRERO RAVEL (Laurence), « Clermont-Ferrand, l'église Notre-Dame du Port », dans *CAF*, 158^e session (2000), *Basse-Auvergne, Grande Limagne*, Paris 2003, p. 159-177.

CASTIÑEIRAS 2015 : CASTIÑEIRAS (Manuel) « Santiago-Rome-Jerusalem, Old Iusses, New Proposals », dans NICOLAI (B.), RHEIDT (K.), LANG (Peter) dir., *Santiago de Compostela. Pilgerarchitektur und bildliche Repräsentation in neuer Perspektive*, éd. Bern, 2015, pp. 385-407.

CAUSSE et alii 1991 : CAUSSE (Louis) & association Arcature 1991, *Conques, l'œuvre de Camille Formigé (1874-1891)*, catalogue d'exposition.

CAZES 2006 : CAZES (Quitterie), « L'abbatale de Conques, genèse d'un modèle architectural roman », dans *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 37 (2006), p. 103-116.

CAZES, CAZES 2008 : CAZES (Quitterie), CAZES (Daniel), *Saint-Sernin de Toulouse. De saint Saturnin au chef-d'œuvre de l'art roman*, Grailhet, 2008, 348 p.

CHARDONNET 2019 : CHARDONNET (Sylvain), *La sculpture romane de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac (XI^e-début XIII^e siècle)*, Mémoires de Master 1 et 2 de l'Université Clermont-Auvergne, Pascale Chevalier (Pascale), Phalip (Bruno) (dir.), Clermont-Ferrand, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*. En ligne <https://doi.org/10.4000/cem.17001>

CRAPLET 1955 : CRAPLET (Bernard), *Auvergne romane*, Zodiaque, La nuit des temps, 1955 et 1978.

DESJARDINS 1872 : DESJARDINS (Gustave), « Essai sur le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Foy de Conques en Rouergue (IX^e-XII^e siècles) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 33 (1872), p. 254-282.

DUBOURG 1911 : DUBOURG (Pierre), « La grange de Fonclaire », dans *Revue de l'Agenais*, t. XXVIII, 1911, p. 17-42.

DUBOURG-NOVES 1969 : DUBOURG-NOVES (Pierre), *Guyenne Romane*, Zodiaque, La nuit des temps, 1969.

DURLIAT 1982 : DURLIAT (Marcel), *L'Art roman*, « Sainte-Foy de Conques », éd. Mazenod, 1982, p. 486-487.

DURLIAT 1990 : DURLIAT (Marcel), *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, Dax, 1990 (réédit. 2007). « Le chevet de Sainte-Foy de Conques » p. 42-79. « Le Maître de l'abbé Bégon à Conques », p. 417-444.

FAU 1990 : FAU (Jean-Claude), « Conques », dans *Rouergue Roman*, 3^e édition, Zodiaque, La nuit des temps, 1990, p. 80-180.

FAU 2011 : FAU (Jean-Claude), « Conques, Sainte-Foy, le cloître », dans *CAF*, 167^e session *Aveyron* (2011), Paris, SFA, 2014, p. 167-174.

FAVREAU et alii 1984 : FAVREAU (Robert), MICHAUD (Jean), LEPLANT (Bernadette), LABANDE (Edmond-René, dir.) *Aveyron, Lot, Tarn, Corpus des inscriptions de la France médiévale*, 9, CNRS Éditions, Paris, 1984. (« Conques, abbaye Sainte-Foy », p. 17-55).

HUANG 2014a : HUANG (Lei), « Constituer, ordonner et interpréter : autour du corpus de marques lapidaires de Sainte-Foy de Conques », dans *Annales de Janua*, n° 2. Publié en ligne le 02 avril 2014. URL : <http://annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=668>

HUANG 2014b : HUANG (Lei), « Le chantier de Sainte-Foy de Conques : éléments de réflexion », dans *Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, XLV 2014, *Le portail roman - XI^e-XII^e siècles. Nouvelles approches, nouvelles perspectives*, 8-13 juillet 2013, p. 93-104.

HUANG 2018 : HUANG (Lei), *L'abbatale sainte-Foy de Conques (XI^e-XII^e siècle)*, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, sous la co-direction de Florence Journot et Quitterie Cazes, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, décembre 2018.

HUANG 2021 : HUANG (Lei) « Quand les pierres se mettent à parler : le chantier roman de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques », dans : HARTMANN-VIRNICH (Andreas) dir., *De Saint-Gilles à Saint-Jacques*, Cavaillon, 2021, p. 166-183.

LE DESCHAULT 2015 : LE DESCHAULT DE MONREDON (Térence), « Les modèles transpyrénéens de la sculpture du premier chantier de Compostelle : imitation, présence réelle et usage de l'imaginaire », dans *Ad Limina*, vol. 6, n° 6, Santiago de Compostela, 2015.

MAURY, GAUTHIER, PORCHER 1960 : MAURY (JEAN), GAUTHIER (Marie-Madeleine), PORCHER (Jean), *Limousin roman*, Zodiaque, La nuit des temps, 1960, p. 111-126.

MOREL 2009 : MOREL (David), *Tailleurs de pierre, sculpteurs et maîtres d'œuvre dans le Massif Central*. Thèse de doctorat sous la direction de B. Phalip, Université Clermont-Auvergne, 2009.

PÊCHEUR, PROUST 2007 : PÊCHEUR (Anne-Marie), PROUST (Évelyne), « Beaulieu-sur-Dordogne », dans *CAF*, 163^e session (2005), *Monuments de Corrèze*, Paris, 2007, p. 83-103.

PERRY 2003 : PERRY (Patrick) « L'église Notre-Dame de Chamalières », dans *CAF* 158^e session (2000), *Basse-Auvergne, Grande-Limagne*, Paris, 2003, p. 81-91.

PHALIP 2001 : PHALIP (Bruno), « Issoire », dans *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes, face aux élites, une approche des simples et de leurs œuvres*, volumes V-1, p. 20. 2001.

PHALIP 2005 : PHALIP (Bruno), *Investir les technologies. Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Siècles, Techniques et technologie*, Revue du centre d'histoire « espaces et cultures » n° 22 (2005), p. 39-52.

PRADALIER 2002 : PRADALIER (Henri), « Saint-Sernin de Toulouse au Moyen Âge », dans *CAF*, 154^e session (1996), *Toulousain et Comminges*, Paris, 2002, p. 257-301.

PROUST 2004 : PROUST (Évelyne), *La sculpture romane en Bas-Limousin. Un domaine original du grand art languedocien*. Paris, Picard, 2004, p. 226-239.

ROUX 2003 : ROUX (Caroline), « Saint-Priest de Volvic », *CAF*, 158^e session (2000), *Basse-Auvergne, Grande Limagne*, Paris, 2003, p. 427-435.

SCELLÈS, SÉRAPHIN 2011 : SCELLÈS (Maurice), SÉRAPHIN (Gilles) dans BRU (Nicolas) (dir.), *Les églises du Moyen Âge dans le Lot*, Archives de pierre, Milan, Silvana Editoriale, 2011, p. 28, 177.

SÉRAPHIN 2010 : SÉRAPHIN (Gilles), « Premières croisées d'ogives en Quercy et Périgord méridional : quelques jalons chronologiques », dans *MSAMF*, t. LXX (2010), p. 97-124.

SÉRAPHIN 2018 : SÉRAPHIN (Gilles), *Conques, ancienne abbaye. Diagnostic sommaire d'archéologie du bâti. Diagnostic patrimonial*, Rapport de présentation, Commune de Conques, DRAC d'Occitanie, juin 2018.

SÉRAPHIN 2023 : SÉRAPHIN (Gilles), « Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot » (publié dans ce volume).

SPARHUBERT 2016 : SPARHUBERT (Éric), « Saint-Laurent-de-Noblat, collégiale Saint-Léonard », dans *CAF*, 172^e session (2014), *Haute-Vienne romane et gothique. L'âge d'or de son architecture*, Paris, SFA, 2016.

THIBOUT 1961 : THIBOUT (Marc), « Auvergne et Cévennes », dans *L'art roman en France*, Flammarion 1961.

THOLIN 1874 : THOLIN (Georges), *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*, Agen, 1874.

VERGNOLLE et alii 2014 : VERGNOLLE (Éliane), PRADALIER (Henri), POUSTHOMIS (Nelly), « Conques, Sainte-Foy », dans *CAF*, 167^e session, *Aveyron* (2011), Paris, SFA, 2014, p. 71-160.

VIELLIARD 1963 : VIELLIARD (Jeanne), *Le Guide du Pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, Mâcon, 1963 (1^{ère} éd. Mâcon 1938), 152 p.

WIRTH 2004 : WIRTH (Jean), *La Datation de la sculpture médiévale*, Droz, Genève 2004, 332 p.

Anne-Laure NAPOLÉONE (hommages J.-L. Boudartchouk)

Introduction biographique

- 17 -

Philippe GARDES (hommages J.-L. Boudartchouk)

Toulouse des origines : de la déconstruction des mythes à la révélation archéologique

- 23 -

Daniel CAZES (hommages J.-L. Boudartchouk)

Jean-Luc Boudartchouk : autour de l'art wisigothique

- 25 -

Patrice CABAU (hommages J.-L. Boudartchouk)

À propos des deux manuscrits « clunisiens » des œuvres de Sidoine Apollinaire

- 29 -

Laurent MACÉ (hommages J.-L. Boudartchouk)

Des tours et des murs. L'emblématique de pierre des vicomtes de Murat (XIII^e siècle)

- 45 -

Anne-Laure NAPOLÉONE (hommages J.-L. Boudartchouk)

La famille Balène (XIV^e et XV^e siècles) et son palais figeacois

- 53 -

Valérie ROUSSET et Virginie CZERNIAK

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Touloungues (commune de Villeneuve-d'Aveyron)

- 87 -

Gilles SÉRAPHIN

L'église abbatiale de Conques en questions

- 111 -

Gilles SÉRAPHIN

Pestilhac et les églises romanes de la moyenne vallée du Lot. La migration d'un éventail de formes architecturales du Bordelais au Quercy occidental

- 143 -

Bernard SOURNIA

Le chantier de Sainte-Marie de Bayonne (suite et fin)

- 165 -

Coralie MACHABERT

La restructuration des musées de la ville de Toulouse, 1946-1950

- 195 -

Henri PRADALIER

Une source stylistique du Maître de Cabestany

- 219 -

Gilles SÉRAPHIN

Chronologie des églises à files de coupes

- 226 -

Gilles SÉRAPHIN

L'église collégiale d'Herment et l'abbatiale de Saint-Amand-de-Coly : un cousinage architectural

- 234 -

Jacques DUBOIS

L'ensemble conventuel des Augustins de Toulouse : enquête de chronologie médiévale

- 238 -

Jacques DUBOIS

La reconstruction de l'église Saint-Pierre de Moissac à la fin du Moyen Âge

- 245 -

Laurent MACÉ

Guilheume de Paris, pelletier toulousain et dévot de Saint Jacques (d'après une inscription armoriée du XV^e siècle)

- 251 -

Sophie BROUQUET

Le Diable au couvent. Le monastère de Prouilhe au milieu du XV^e siècle

- 260 -

Bulletin de l'année académique 2022-2023

- 265 -